

**Université Abderrahmane mira de Bejaia**  
**Faculté des sciences humaines et sociales**  
**Département des sciences sociales**

**Mémoire De fin de cycle**

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie  
Option : Sociologie de Travail et des Ressources Humaines

**Thème :**

**Les modalités organisationnelles et leur impact**

**Sur l'insertion des jeunes.**

**Cas des établissements de jeunes (région Bejaia)**

**Présenté par :**

**Bouchal Zahra**

**Encadré par :**

**M. Bouich Mahrez**

**Session Juin : 2013**

# Remerciement

Tout d'abord, je remercie Dieu le tout puissant, de m'avoir donné le courage, la patience et la volonté afin d'aboutir ce travail.

A l'entière disponibilité, à la générosité, aux soutiens, aux efforts et aux orientations de Mrs chenouf que je tiens à remercier vivement pour avoir accepté de m'orienter durant toute la période du stage

Je tiens à remercier particulièrement mon encadreur monsieur Bouich.M, pour avoir bien voulu accepter l'encadrement de ce travail de recherche et pour ses conseils précieux et sa patience durant la réalisation de ce projet.

Mes remerciements les plus vifs s'adressent aussi à Monsieur le président et messieurs les membres de jury d'avoir accepté d'examiner et d'évaluer ce travail.

Je tiens par ailleurs à exprimer mes très hautes considérations et mes sincères Remerciements à tous les enquêtés qui ont collaboré et contribué à la Concrétisation de ce travail.

A toute ma famille et tous mes amis(es) et proches qui n'ont pas hésités à me donner leurs aides et du courage dans les moments difficiles et tous ceux qui ont participé de prés ou de loin à la réalisation de ce mémoire d'étude.

**ZAHRA**

# Dédicace

C'est avec une pensée pleine de reconnaissance inspirée de générosité et de gentillesse que je dédie ce travail, en remerciant d'abord dieu tout puissant de m'avoir accordé le courage et la volonté.

A mes chers parents, qui étaient toujours là pour moi je vous dédie ce modeste travail afin de vous exprimer ma gratitude et mon amour, on vous souhaitant une heureuse et longue vie.

A mes frères : Farid, Mohand, Nabil et Faouzi

A ma sœur : Lynda et à mes belles sœurs : Hayette et Véronique

A mes chers ami(es) : Fouzia, Zahia et Ali

*Zahra*

## *Liste des abréviations*

## **La liste des abréviations**

**MJS** : Ministère de la Jeunesse et des Sports

**MJST** : Ministère de la Jeunesse et des Sports et du Tourisme

**ODEJ** : Office des Etablissements de Jeunes

**DJS** : Direction des Jeunes et des Sports

**CNIAJ** : Centre de Formations Professionnelle et d'Apprentissage

**CNIDS** : Centre National d'Information et de Documentation Sportives

**CRIAJ** : Centre de Rencontre, d'Information et d'Animation de la Jeunesse

**CIAJ** : Centre d'Information et d'Aide de la Jeunesse

**CIDJ** : Centre d'Information et de Documentation de la Jeunesse

**PIJ** : Point d'Information des Jeunes

**CEP** : Centre d'Education Populaire

**COSP** : Centre d'Orientation Scolaire et Professionnel

**FAJ** : Foyer d'Animation des Jeunes

**CFJA** : Centre de Formation de la Jeunesse Algérienne

**BAIO** : Bureau d'Accueil d'Information et d'Orientation

**CFPA** : Centre de Formation Professionnel et d'Apprentissage

**CSP** : Centre Sportif de Proximité

**CVL** : Centre de Vacance et de Loisirs

**OPOW** : Office du Parc Omnisports de la Wilaya

**APC** : Assemblé Populaire Communale

**ANSEJ** : Agence National de Soutien de l'Emploi des Jeunes

**ANEM**: Agence National de l'Emploi

**ALEM**: Agence Local de l'Emploi

**AREM**: Agence Régionale de l'Emploi

**BEM: Brevet d'Etude Moyen**

**BAC: Baccalauriat**

## *Liste des tableaux*

## Liste Des Tableaux

Numéro	Titre de tableau	Page
01	la répartition des enquêtés selon l'âge	58
02	la présentation de la population d'enquête selon le niveau d'instruction	59
03	la répartition des enquêtés selon leurs expérience au niveau des maisons de jeunes	60
04	les poste occupés par les enquêtés	61
05	les moyens organisationnels adoptés des maisons de jeunes	62
06	les stratégies utilisées par les maisons de jeunes pour réaliser une insertion socioprofessionnelle	63
07	le but de faire appel aux différents secteurs	65
08	les moyens d'insertion socioprofessionnelle des jeunes	67
09	suffisance des infrastructures des établissements de jeunes	70
10	la charge des activités	71
11	répartition des subventions	73
12	Qualification du personnel au niveau des maisons de jeunes	74
13	les difficultés organisationnelles rencontrées au niveau des maisons de jeunes	75
14	les activités préférées des jeunes et des associations	78
15	la collaboration avec les associations	83
16	le but du travail en collaboration avec les associations	83



*Le*  
*Sommaire*

# Sommaire

## Introduction

### Chapitre I : Le cadre méthodologique de la recherche

1. Raison du choix du thème.....	06
2. L'objectif de la Recherche.....	07
3. Problématique.....	08
4. Les hypothèses.....	10
5. La définition des concepts clés.....	11
6. Méthode adopté.....	16
7. Population d'enquête.....	18

### Première partie : Etude théorique :

### Chapitre II : les établissements de jeunes en Algérie

#### Section 1 : les structures de jeunes en Algérie

1. Le ministère de l'éducation nationale .....	21
2. Le ministère délégué à l'enseignement supérieur.....	22
3. Structure gérant l'information des jeunes.....	22
4. Le ministère de la formation professionnelle.....	22
5. Le secteur de l'emploi.....	23
6. Le ministère de la jeunesse et des sports.....	24
7. Perspectives et moyens de réalisation .....	25
8. Les mesures d'accompagnements.....	26

#### Section 2 : les établissements de jeunes

1. La naissance du ministère de jeunesse et des sports.....	29
2. Offices des établissements de jeunes.....	31
3. Les caractéristiques des offices.....	31
4. Dispositifs d'intervention.....	31
5. Différentes établissements de jeunes.....	32

### Chapitre III : insertion sociale et professionnelle des jeunes

#### Section1 : processus d'insertion socioprofessionnelle

1. Processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes.....	37
2. Le processus d'insertion sociale.....	38
3. Le processus d'insertion professionnelle.....	39
4. Insertion socioprofessionnelle au niveau des établissements de jeunes....	40

## Section2 : la sensibilisation par mouvements associatifs

1. Cadre juridique..... 46
2. L'émergence du tissu associatif.....46
3. Les associations chargées des jeunes ..... 47
4. Sensibilisation sociale..... 48

## Deuxième partie : Etude pratique

### Chapitre IV : Les modalités organisationnelles et l'insertion des jeunes

#### Section1 : présentation des de terrain d'étude et les caractéristiques personnels des enquêtés

1. Présentations de terrain de recherche..... 55
2. Caractéristiques personnels des enquêtés .....57

#### Section2 : les modalités organisationnelles et l'insertion socioprofessionnelles des jeunes

1. Modalités organisationnelles.....62
2. Insertion socioprofessionnelles.....67

### Chapitre V : sensibilisation sociale

#### Section1 : Gestion et encadrement du personnel pédagogique et difficultés rencontrés au niveau de cinq maisons de jeunes

1. Gestion et encadrement du personnel pédagogique..... 70
2. Les difficultés aux quelles sont confrontés les établissements de jeunes.74

#### Section2 : les activités des maisons de jeunes et la collaboration avec les associations

1. Les activités des maisons de jeunes..... 77
2. La collaboration avec les associations..... 83

Présentation de l'enquête ..... 87

Conclusion..... 91

## Liste bibliographique

## Annexes

# *Introduction*

# Introduction

---

Comme toute institution dite de socialisation, l'établissement de jeunesse se trouve chargé d'une mission définie par les pouvoirs publics, de la prise en charge d'un aspect déterminant de la vie sociale, du temps libre. Ce rôle à l'instar de celui de l'école, est de nature à favoriser l'intégration socioprofessionnelle des jeunes dans la société où ils vivent.

A cet effet, en Algérie il est mis en place dans un segment de l'Etat (Ministère de la Jeunesse et des Sports), un ensemble de structures et d'établissements pour réaliser cet objectif.

Parmi les missions de services publics dévolues au secteur tel qu'il ressort des plans d'actions du ministère, figure la gestion du temps libre chez les jeunes.

Le dispositif mis en place à cet effet comporte un réseau de structures, d'animation et d'échanges ; les missions de ce secteur visent dans ce cadre, en appoint à celle dévolues à d'autres secteurs (éducation, culture). Dans une démarche qui se veut cohérente, à la prise en charge du jeune en vue de le préparer au processus de l'insertion à même de lui permettre de s'intégrer dans le milieu social dans le quel il vit.

Les préoccupations des jeunes restent actuellement un enjeu important pour la société, car ils représentent l'avenir, il faut les préparer et les aider à devenir adultes, à assumer des responsabilités. Depuis longtemps considérée comme vecteur de changement social à chaque étape de leur croissance physique et intellectuelle, cette jeunesse exprime divers besoins sociaux et culturels. Le loisir dès lors apparaît comme moyen pouvant être utilisé comme facteur d'éducation qui s'intègre sans rejet dans le vécu quotidien des jeunes.

Ces établissements sont créés pour répondre aux besoins de la jeunesse, de la gestion de leurs temps libre qui représente la mission principale de leur secteur, d'information, d'orientation et d'animation par l'encadrement et le soutien, pour être en mesure de répondre à leurs projets et à leurs aspirations, c'est-à-dire procéder

# Introduction

---

à l'élimination des différentes contraintes concernant le fonctionnement et la gestion pour une meilleure insertion socioprofessionnelle de chaque couche juvénile.

Dans cet ordre d'idées, nous voulons effectuer une recherche sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes au niveau des établissements des jeunes de Bejaia, et ce dans le but de comprendre leur fonctionnement, les stratégies mises en place pour une meilleure insertion socioprofessionnelle des jeunes et de répondre à notre question de départ relative aux modalités organisationnelles adoptées par les établissements de jeunes de la dite wilaya et de leur impact sur le processus d'insertion socioprofessionnel de la jeunesse.

Dans le premier chapitre nous allons présenter le cadre méthodologique de notre recherche, les raisons de choix du thème (objective, subjective), la problématique, les hypothèses, les définitions des concepts clés, la méthode et la technique utilisée, la près- enquête, l'analyse thématique et la population à enquêter.

Dans le deuxième chapitre, qui est réparti en deux sections, dans la première partie on trouve les structures de communication et d'information de jeunesse en Algérie, en seconde partie on va donner un aperçu historique sur la création du premier ministère de la jeunesse et des sports (MJS) en Algérie et la présentation des différents établissements de jeunes, leurs rôle et mission qui favorise une insertion socioprofessionnelle de chaque catégories.

Dans le troisième chapitre, on essaye d'expliquer le processus de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et comment il se réalise au niveau des maisons de jeunes, en second lieu on commentera les stratégies d'insertion établies par les maisons de jeunes et de leur sensibilisation par les mouvements associatifs qui s'intéressent à des projets concrets.

En ce qui concerne la partie pratique, on l'a répartie en deux chapitres, le premier il s'agit de la présentation des maisons de jeunes, des caractéristiques personnels des enquêtés ainsi que des modalités organisationnelles adoptées à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Dans le deuxième chapitre on va parler

# Introduction

---

de la gestion et l'encadrement du personnel pédagogique et de la collaboration des maisons de jeunes avec les associations.

Le résultat de l'enquête, la conclusion, la liste bibliographique et les annexes seront présentés à la fin de l'enquête.

# *Chapitre I*



## *Le cadre méthodologique*

Ce chapitre est consacré à la présentation des différentes étapes et techniques méthodologiques utilisées durant l'élaboration de notre enquête ainsi les motivations du choix de notre thème et l'objectif général de cette recherche.

### **1. Les raisons du choix de ce thème**

#### **a. Les raisons objectives :**

Ces dernières années le sport et d'autres activités culturelles, scientifiques, et sociales sont pratiqués par diverses personnes qui prennent conscience de la valeur de celles-ci et les aident dans le processus d'insertion, puisqu'elles permettent d'offrir aux jeunes des services complémentaires (prévention de l'alcoolisme, toxicomanie, des formations d'audiovisuels, coutures et coiffures etc.) à travers des ateliers d'insertion (musique, dessins, sciences, informatique etc.). Notre étude nous permet donc de mettre en évidence le rôle particulier que joue une maison de jeunes ainsi dans le programme d'insertion.

Cela nous permet de connaître les objectifs, les stratégies adoptées ainsi que les modalités organisationnelles en termes d'insertion socioprofessionnelle.

#### **b. Les raisons subjectives :**

En tant que jeune, ma curiosité m'interpelle d'aller de plus en plus loin dans mes recherches pour collecter un maximum d'informations, améliorer et d'approfondir mes connaissances dans le domaine sociologique en particulier sociologie en gestion des ressources humaines; même c'est l'occasion de connaître différentes maisons de jeunes et savoir en quoi elles contribuent et comment ces jeunes là passent leurs temps libre; tout est basé sur la liberté du choix, chacun d'eux participe à l'activité qu'il veut soit loisirs ou bien formation avec sa propre volonté sans qu'il est obligé de le faire c'est un espace de plaisir gratuit sans but explicite dont les règles sont pas absentes, en partant de leurs spontanéité, de ce qu'ils sont entrain de faire et non pas toujours de ce qu'on voudrait qu'ils fassent.

Pour mettre en place d'une nouvelle sociologie des structures de jeunesse et sportives dont l'importance est d'expliquer le phénomène d'incapacité des maisons de jeunes en terme d'insertion, car ils essayent de leur offrir toutes les chances de participer aux diverses activités qui les éloignent des fléaux sociaux ou bien de la routine qui les enlissent et de la mal vie en général.

### **2. L'objectif de la recherche :**

Comme toute recherche, sa réalisation est liée à un but principal visé par la problématique. Notre objectif est de :

1. Comprendre les modalités organisationnelles et leur impact sur le processus d'insertion des jeunes.
2. Connaitre les stratégies adoptées par les maisons de jeunes à fin de mettre en place une meilleure insertion de jeunes.
3. Trouver les différentes solutions aux lacunes que rencontrent les structures de jeunes de Bejaia.
4. Recenser les difficultés rencontrés qui empêchent une véritable insertion des jeunes.
5. Faire une comparaison de ces cinq (05) maisons de jeunes, et essayer de mettre en place des solutions.
6. Découvrir toutes les activités existantes dans ces centres de jeunes.
7. Comprendre l'impact des activités sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adoptées par ces maisons de jeunes de Bejaia.

### 3. Problématique :

En 1962 le ministre de la jeunesse et des sports (MJS) a reçu plus particulièrement la charge de réorganiser et de coordonner l'action des services de l'éducation nationale, ils ont pris en charge de très nombreuses institutions gérées par les directions de la jeunesse (maisons de jeunes, foyer ruraux, auberge de jeunes et centre culturels, colonie de vacances, mouvement et associations de jeunesse et d'éducation populaire)<sup>1</sup>.

C'est pour cela qu'on essaye de montrer comment le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) répond aux besoins des jeunes en mettant à leurs dispositions des moyens nécessaires qui les aident à réussir leur insertion socioprofessionnelle.

Le M.J.S a pris en main le problème de jeunes en mettant à leur disposition des camps de jeunes, des établissements qui leur permettent une insertion socioculturelle à travers des activités socio-éducatives dont on trouve l'événementiel culturel festifs (animation dans le secteur culturel, arts...), la prévention (santé et prévention des fléaux sociaux...), vacances et loisirs (colonies, jeux...), éducation (informatique, animation scientifique).

Pour un développement personnel social, qui participe à l'amélioration de l'environnement local, met sur pied des événements culturels propose des activités (de loisirs ou d'éducation) et contribue à bien mener des actions collectives (insertion, action en rapport avec la sociabilité et le lien social)<sup>2</sup>.

En matière de jeunes on trouve aussi le mouvement associatif, qui développe l'information, la communication et l'écoute et les espaces d'expression en milieu des jeunes, met en place des dispositifs nécessaires à une meilleure coordination

---

<sup>1</sup> R.humbert, formation de jeunes non scolarisés, Unesco, mai/décembre, Alger, 1962, P48 (PDF <http://unesdoc.unesco.org/images/008/001808/180825fb.pdf>).

<sup>2</sup> Journal officiel de la république Algérienne N°66, 03/11/2007

entre le secteur concernés pour la prise en charge globale et harmonieuse des jeunes visant l'insertion sociale<sup>1</sup>.

Ainsi, les jeunes renforcent leurs réseaux de sociabilité à travers ces activités. L'animation socioculturelle permet à ceux qui y participent le développement des relations sociales, l'augmentation de leur autonomie et une consécration de la citoyenneté.

Nous vivons dans une société où « le jeunisme » est énorme et dominant. Tout et tout le monde cherche à se parer des attributs de la jeunesse. Leur problème atteint depuis quelque année une ampleur flagrante dans de nombreux pays, ce qui représente une part importante si non majoritaire au sein de la population et qu'un processus de modernisation est engagé qui suppose ou qui entrainera fatalement, un bouleversement des mentalités et des structures sociales néanmoins il existe un équipement matériel et humain dont la mission propre est une action « en faveur » de la jeunesse<sup>2</sup>.

Les jeunes constituent une partie dominante de la population, et pour cela le ministère de la jeunesse a pris en main leurs problèmes et un certain nombre de mesures pour favoriser au mieux leur insertion sociale, et les préparer à une meilleure intégration professionnelle.

Dans la wilaya de Bejaia on y trouve des organisations qui s'intéressent aux jeunes, et parmi elles les cinq (05) établissements de jeunes du littoral (camp de jeunes et des sports de Melbou, maison de jeunes de Melbou, Souk el- Tenine et Aokas, complexe sportif de proximité Tichy) qui sont le sujet de l'actuel travail, sont des organisations proposant des activités socioculturelles.

Et c'est à partir de là qu'on pose la question suivante : Quelles sont les modalités organisationnelles adoptées par les centres de jeunes de Bejaia et leur impact sur le processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes ?

---

<sup>1</sup> [www.mjs.dz](http://www.mjs.dz)

<sup>2</sup> Brice Many, Jeunesse d'aujourd'hui et organisations de jeunesse de demain, Pensée plurielle, 2007/1 n° 14, p18 PDF (<http://www.cairn.infos/revue-pensee-plurielle.2007-1.htm>)

Dans cet ordre d'idées notre recherche vise à expliquer et à comprendre le bon fonctionnement de cette organisation et pour cela on essaye de répondre à ces questions suivantes :

- Quelles sont les contraintes qui empêchent une véritable sensibilisation ?
- Comment les centres arrivent-ils à mettre en place le dispositif d'activités adopté pour réaliser un véritable processus d'insertion de jeunes ?
- Quelles sont les stratégies à effectuer pour intégrer plus de jeunes à pratiquer les activités des centres ?

#### **4. Les hypothèses :**

D'après F.Dépelteau « une hypothèse est une réponse provisoire à la question de départ qui est issue de la théorie dans une démarche hypothético-déductive (ou de l'observation de la réalité dans une démarche inductive ». cette réponse provisoire sera corroborée ou falsifiée lors de la prochaine étape de la démarche scientifique (les tests empirique). Cela signifie clairement que l'hypothèse doit être confirmée ou infirmée<sup>1</sup>.

#### **Les hypothèses :**

1. les modalités organisationnelles adoptées par les établissements de jeunes et la mise en place d'une structure efficace réalisent un véritable processus d'insertion des jeunes.
2. La gestion et l'encadrement des maisons de jeune et du sport de «Bejaia » connaissent des insuffisances, engendrées par le manque de moyens au niveau du personnel pédagogique.
3. La nature des activités adoptées par les maisons de jeunes ont un impact sur l'insertion des jeunes.

---

<sup>1</sup> François.Dépelteau, la démarche d'une recherche en sciences humaines, de la question de départ à la communication des résultats, édition the boeck université, bruxelles, 2000, P162 5 (<http://books.google.dz>)

## Discussion des hypothèses :

- 1) Les modalités organisationnelles adoptées par ces cinq (05) maisons de jeunes, quels sont les stratégies pour mettre en place une politique d'insertion socioprofessionnelle des jeunes.
- 2) Les maisons de jeunes de Bejaia offre aux jeunes de meilleurs conditions mais n'empêchent qu'elles rencontrent des lacunes au niveau du personnel pédagogique. ce dernier connaît, des insuffisances remarquables dans l'évaluation, la gestion et le suivi.
- 3) Diverses activités sont proposés aux jeunes afin de les aider a mieux gérer leur temps (pratiquer le sport, faire de la musique, lire...) il ya pleins d'autres activités aussi qui sont plus intéressantes les une que les autres qui leurs font explorer et découvrir leurs facultés, intelligence et compétences.

## 5. Définition des concepts :

### **1) Structure :**

Structure est un moyen d'aide pour les jeunes que ce soit dans le domaine économique ou bien social ou culturel.

Unité possédant sa loi immanente d'action et développer ayant une causalité propre et réalisant une individualité fonctionnelle. Plus généralement ensemble d'éléments interdépendants formant système trois caractéristique importante : totalité, transformation, autoréglage. Alors que la forme se définit par opposition à une matière qui lui est étrangère la structure n'a pas de contenu distinct : elle est le contenu même, appréhendé dans une organisation logique conçue comme propriété du réel (à base des travaux de J.Piaget et claude.Levi Strauss).<sup>1</sup>

Plus exactement on a besoin de définir une structure qui joue un double rôle celui de jeunes et des sports.

---

<sup>1</sup> Gillet Ferréol, dictionnaire de sociologie, Armand colin, Montparnasse, 75006 paris, octobre, 2001, P257.

## **Structure de jeunes :**

On à utiliser le concept structures de jeunes dans notre recherche, car elles sont basées sur la sensibilisation de jeunes et leur donne des opportunités pour réussir dans leur vie professionnelle et sociale.

Est un outil d'intervention sociale dédié à la jeunesse. Elle a pour objectif et d'accompagner les jeunes dans leurs démarches multiples et dans leurs réalisation de leurs projets ; et assurer l'encadrement des jeunes les aidaient dans leurs insertion, il participe également au développement culturel, éducatif et sportif du jeune<sup>1</sup>.

Structure sert à guider les jeunes tout au long de la réalisation de leurs projets à court et à long terme.

## **2) Etablissement :**

On générale les établissements sert à l'éducation et à l'information des gens ; c'est un lieu d'apprentissage de pratiques, alors les jeunes au niveau de centres ils apprennent et ils acquièrent de nouvelles choses sur un notre univers, que ce soit culturelle ou bien scientifique, sportif...

« Etablissement constitue une personne morale de droit public, dont la vocation normale et d'assurer la gestion d'un service public, sous le contrôle de l'Etat ou d'une collectivité territoriale »<sup>2</sup>.

Etablissement est un projet éducatif organisé par une communauté et des actions concrètes qui s'inscrivent à l'avenir.

## **3) Insertion :**

Notre recherche se base principalement sur le concept de l'insertion, où les jeunes ont besoin l'appariation des valeurs, normes de système au sein du quel a

---

<sup>1</sup> <http://www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/social/directeur-de-structure-jeunesse>

<sup>2</sup> Nadine Poulet-Gibot Lecherc, droit administratif, sources, moyens, contrôle, 3<sup>ème</sup> édition, Bréal, 2007, P33. (<http://books.google.dz>).



lieu l'insertion au près des centres de jeunes et des sports, aussi elle revêt plusieurs dimensions : sociales, professionnelles, culturelles et familiales.

Selon Mansuy et al, insertion est « Un ensemble de discours, de politiques et de pratiques sociales qui engagent des acteurs appartenant à différents champs de l'espace social, dans les pratiques de recherche, le concept d'insertion réfère plutôt, dans la plupart de cas, à des indicateurs tel le taux de chômage, le taux de placement et d'emploi ou le taux d'activités. La notion d'insertion s'explique également par la comparaison entre un état initial et un état final du processus d'entrée dans la vie active (le début et la fin du processus d'insertion)<sup>1</sup>

L'insertion s'agit de personnes dans un groupe ou un milieu social différent de celui dont ils sont originaires.

### **Le concept insertion recouvre deux notions : économique et sociale :**

Insertion professionnelle nous intéresse tant car les jeunes ont besoin de construire leurs avenir car les centres de jeunes et du sport ne se limites pas justes aux activités socioculturelles mais aussi de mettre au courant les jeunes de l'utilité des dispositifs et des structures professionnelles et comment y accéder.

De point de vue économique, selon Ben Serdine Saïd : l'insertion professionnelle regroupe « une succession de situation par les quelles l'individu transit avant de stabiliser dans un type d'emploi », « c'est une succession de situations d'activités (emplois, chômage) et d'inactivités (services militaire, études...) par les quelles passe l'individu selon différentes trajectoires qui différencient le processus d'insertion »<sup>2</sup>.

C'est le passage de la vie inactive à la vie active c'est-à-dire du chômage (tout dépend du type) au travail, emploi.

---

<sup>1</sup> Mircea Vultur, observatoire jeunes et société, institut national de la recherche scientifique urbanisation ; culture et société, octobre, 2003, P07 (PDF <http://www.obsjeunes.gc.ca/pdf/replique-pdf>).

<sup>2</sup> Bouziane Sonia, les problèmes d'insertion professionnelle des diplômés tunisiens de l'enseignement supérieur : diagnostics d'une exclusion, édition université de LYON2, 2006-2007.P 14. PDF ([http://doc.sciencespolyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2007/bouzaiane\\_s/pdf/bouzaiane\\_s.pdf](http://doc.sciencespolyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2007/bouzaiane_s/pdf/bouzaiane_s.pdf))

L'insertion sociale, les jeunes se retrouvent à nouveau dans le processus d'insertion dans la société ou dans un groupe, car c'est un milieu qui diffère de leurs.

#### 4) Intégration :

Dans notre recherche l'intégration est un concept qui convient pour comprendre les préoccupations des jeunes car on participants à plusieurs activités et être en contact avec d'autrui, le jeune réussit son intégration en partageant les mêmes valeurs que le groupe.

Dans la sociologie Durkheimienne, le concept d'intégration « désigne le processus par lequel un groupe social, quelle que soient ses dimensions ( de la famille à la nation) s'approprie l'individu pour assurer la cohésion du groupe, même s'il s'agit d'une relation entre le groupe et l'individu, l'intégration définit une caractéristique du premier et non pas du second »

On propose aussi une deuxième définition qui complète la première, car l'intégration c'est aussi avoir des finalités communes au sein du nouveau groupe.

Le concept d'intégration à « servir à désigner soit le processus de socialisation dans son ensemble (par exemple, chez PARSONS), soit une des composantes de ce processus, l'autre étant la régulation ; la seconde acception est ici retenue. Un groupe est fortement intégré lorsque ses membres sont en interaction fréquente qu'ils ont des passions identiques et partagent des buts communs (par symétrie on peut dire que le groupe est fortement régulé lorsque les interactions se déroulent dans un cadre hiérarchique, que les passions sont différenciées selon la place occupée dans la hiérarchie et qu'il existe des idéaux communs »<sup>1</sup>.

Ici on peut dire que l'intégration c'est d'appartenir à une collectivité tout en respectant les règles et normes établies par le groupe.

---

<sup>1</sup> Le Robert Seuil, dictionnaire de sociologie, 1999, P288

### 5) Socialisation :

Dans notre recherche le sens de la socialisation est porté comme une forme qui permet aux jeunes d'intégrer les normes et d'acquiescer de nouveaux comportements, comme on le nomme d'ailleurs un être sociable.

Selon Durkheim au sens fort, socialiser c'est transformer un individu d'un être asocial en un être social de sorte d'agir avec des conséquences de la socialisation est de rendre stable les dispositions des comportements ainsi acquies : cette intériorisation des normes et valeurs a également pour fonction de rendre siennes les règles sociales, qui sont par définition extérieures à l'individu, et d'augmenter la solidarité entre les membres du groupe en tant qu'instrument de la régulation sociale.

Processus par le quel les individus intériorisent codes, normes et valeurs d'une société. La socialisation consiste donc d'abord à comprendre comment, selon le mot de « MARGARET et MEAD », un enfant arapesh un arapesh, mais c'est aussi comprendre comment un adulte venu d'une société différente et faire siennes les valeurs de cette dernière, l'intégration est une forme de socialisation.<sup>1</sup>

La socialisation est une forme d'intégration c'est la manœuvre par rapport à l'application de valeurs et des normes.

### 6) Associations :

Les associations travaillent en partenariat avec les centres de jeunes et de sport, sont d'un grand apport à l'insertion des jeunes.

« Sont constituées d'un certain nombre d'acteurs qui interagissent, entre eux pour le bon fonctionnement du système, ces associations œuvrent de plusieurs manières pour réduire la pauvreté de la couche juvénile par leurs activités, en conduisant ces associations de jeunes comme un contexte d'action collective »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Sylvie Mesure et Patrick Savidan, 1<sup>ère</sup> édition, presse universitaire France, Paris, 2006, P 1088.

<sup>2</sup> Freidberg. E, le pouvoir et la règle. Edition du seuil, Paris, 1993, p141. (PDF)

Un groupement permanent de personnes mettant en commun leurs connaissances, leurs activités et leurs ressources, en vue d'un but qui n'est pas exclusivement ou principalement patrimonial. Dans ce sens l'association s'oppose à la société. Certaines associations (syndicats professionnels, société de secours mutuel, association syndicales) étant soumises par la loi à un régime spécial, on réserve souvent le nom d'association aux groupements régis par les deux premiers titres de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, qui constituent le droit commun de l'association en France »<sup>1</sup>

L'association est un groupe d'individus qui défendent et demandent les droits de jeunes.

### **6. Définition de la méthode qualitative :**

La méthode qualitative est définie comme « une recherche qui produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles dites ou écrites, les gestes et aussi le comportement observatoire des personnes. Elle renvoie à une méthode de recherche intéressée par le sens d'observation d'un phénomène social en milieu naturel. Elle traite des données difficilement quantifiables, elle ne rejette pas les chiffres ni les statistiques mais ne leur accorde tout simplement pas la première place »<sup>2</sup>

### **7. La méthode utilisée :**

A fin de répondre à la question de notre problématique à savoir les modalités organisationnelles et leurs impact sur l'insertion des jeunes, aux établissements de jeunes de Bejaia nous avons opté pour une recherche qualitative à fin de comprendre le phénomène et de vérifier les hypothèses de travail, cette dernière nous à permet d'analyser de manière qualitative et approfondie les réalités concrètes.

---

<sup>1</sup> <http://www.cnrtl.fr/definition/association>

<sup>2</sup> Hygin KAKAI, Contribution à la recherche qualitative, cadre méthodologie de rédaction de mémoire, Université de Franche-Comté, Février 2008.PDF  
([http://www.cadrede.org/IMG/pdf/recherche\\_qualitative.pdf](http://www.cadrede.org/IMG/pdf/recherche_qualitative.pdf))

A l'aide de cette méthode on a pu recueillir des informations en profondeur et de façon fluide, en ce qui concerne les jeunes et leurs insertion.

### **8. La technique utilisée :**

Parmi les techniques de la méthode qualitative, nous avons choisi l'entretien semi-directif et cela dans le but de recueillir des données qualitatives puisque notre population est restreinte douze personnes( 12), ce qui fait le seul moyen qui va nous permettre de récolter des faits et des informations aux près de cinq (05) directeurs, une (01) gestionnaire, deux (02) présidents d'associations ,trois (03) éducateurs et une (01) conseillère d'orientation au sein des cinq maisons de jeunes.

Donc l'entretien semi directif nous à permis d'analyser ce processus d'insertion des jeunes, nous avons élaboré un guide d'entretien semi directif à fin de rassembler un maximum d'informations sur le fonctionnement des maisons de jeunes ainsi tout ce qui concerne les modalités organisationnelles et son impact sur l'insertion des jeunes.

En effet, on laisse nos enquêtés s'exprimer librement tout en intervenant soit pour relancer la dynamique d'entretien, soit dans le cas où il s'éloigne trop de notre guide d'entretien.

### **9. La près enquête :**

Dans notre recherche on a effectué une près enquête au niveau d'un camp de jeunes à « Melbou » d'une période de deux semaines (15jours), avec des questions souple et simples qu'on a posé aux trois responsable du centre concernant mon sujet de recherche « les modalités organisationnelles et leur impact sur l'insertion des jeunes » ; ça nous a aider à élaborer nos hypothèses et de faire un choix de la méthode qui est la méthode qualitative avec un guide d'entretien semi directif.

### **10. La population d'enquête :**

Nous avons pu réaliser 12 entretiens individuels avec nos enquêtés, ils se sont déroulés dans des conditions favorables réalisées aux lieux de travail, certains ont été libérés de leurs tâches pour répondre aux questions de guide d'entretien.

Notre enquête de terrain s'est réalisée dans une période de 5 semaines d'une durée moyenne de 40mn à une heure pour chaque entretien.

Vu les objectifs de notre recherche, ainsi comme il n'est pas possible de construire une liste exhaustive de notre population, nous avons procédé à une méthode d'échantillonnage non probabiliste à cet effet le choix des membres de notre population d'étude s'est effectuée à l'aide des réseaux des connaissances d'un de mon encadreur et d'un directeur d'une maison de jeunes, de la direction de la jeunesse et du sports (DJS).

Ainsi, on a pu effectuer une recherche de 12 entretiens individuels dans la wilaya de Bejaia ce chiffre est jugé suffisant vu l'objectif de notre étude qui ne vise pas à généraliser les résultats mais de comprendre quelles sont les modalités organisationnelles adoptées par les maisons de jeunes et leur impact sur le processus d'insertion socioprofessionnel des jeunes.

#### **➤ Présentation de mon guide d'entretien :**

Pour pouvoir recueillir des données du terrain nous avons suivi un guide d'entretien qui contient une série de questions qu'on répartit en 4 axes suivants :

1<sup>ère</sup> axe : concerne : Les modalités organisationnelles des maisons de jeunes.

2<sup>ème</sup> axe : concerne : L'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

4<sup>ème</sup> axe : concerne : Les contraintes organisationnelles au niveau de ces maisons de jeunes.

5<sup>ème</sup> axe : concerne : Les activités au niveau du centre de jeunes.

6<sup>ème</sup> axe : concerne : La collaboration des maisons de jeunes avec les associations

*Première partie*

*Etude théorique*

*Chapitre II*  
*Les Etablissements de jeunes*  
*en Algérie*



## Section 1 : Les structures de jeunes en Algérie

Différents secteurs s'intéressent à la communication et l'information des jeunes. Nous pouvons résumer ces expériences en ceci :

### 1. Le ministère de l'éducation nationale :

Comme son nom l'indique on parle de l'éducation, il s'agit des lycéens, jeune en formation professionnelle.

**a) Structure gérant l'information des jeunes :** les centres d'orientation scolaire et professionnelle (C.O.S.P)

Le secteur de l'éducation nationale gère un réseau couvrant pratiquement l'ensemble du territoire national, composé de centres d'orientation scolaire et professionnelle. Ces centres ont pour mission entre autre, d'informer les jeunes sur tout ce qui touche à la formation et à l'enseignement, notamment en direction des élèves des classes d'examen.

La forme essentielle d'information est l'animation de séances d'information collective (conférences-débats) portant sur les études, le personnel y exerçant est composé pour l'essentiel d'inspecteur de l'orientation scolaire et professionnelle, d'opérateurs psychotechniciens et de conseillers principaux affectés directement dans les lycées<sup>1</sup>....

C'est un secteur qui touche la catégorie étudiant en ce qui concerne la formation et l'enseignement, qui ont pour mission de leur information et orientation, sans oublier les classes d'examen.

---

<sup>1</sup> S.Churchill, C.Depover, évaluation prototype du système d'éducation et de formation professionnelle, volume1, Unesco, paris, 1989, P58.PDF (<http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000855/085546fo.pdf>).

## **2. Le ministère délégué à l'enseignement supérieur :**

On parle ici des universitaires, Il s'agit d'une structure gérant l'information des jeunes, dont Le secteur fait appel à un personnel dénommé « assistant chargé de l'insertion professionnel des universitaires ».

Cet assistant a une mission d'information en direction notamment des étudiants en fin de formation dans le but de les insérer sur le plan de l'emploi en collaboration avec d'autres secteurs et structures concerné.

Ce secteur joue un rôle dans l'insertion professionnelle des jeunes étudiants, bien sûr qui ce fait par le moyen d'information.

## **3. Structure gérant l'information des jeunes : UFC**

Il s'agit d'une insertion aux étudiants de l'enseignement à distance, actuellement il est associé aux différents supports pédagogiques qui permettent l'accès à une formation de qualité<sup>1</sup>.

UFC est un programme élaboré aux jeunes qui n'ont pas pu suivre une formation professionnelle à l'université, et ils essayent de mettre à leurs disposition des formations qualifiante.

## **4. le ministère de la formation professionnelle :**

Le secteur touche la catégorie qui n'a pas réussi leur parcours (moyen, secondaire), CFPA s'en charge de cette tranche de jeunes en mettant des formations correspond leur niveau d'études.

Le secteur de la formation professionnelle gère des bureau d'accueil, l'information et d'orientation (BAIO) implantés dans tous les centres des formations professionnelles et d'apprentissage (CFPA). La mission principale de ces bureaux est d'informer et d'orienter parents et jeunes à la recherche d'un

---

<sup>1</sup> Enseignement à travers le Web expérience de l'UFC, K.Khaled Kaid, M.Salim baba-Ahmed (PDF <http://www.mptic.dz/fr/img/pdf/8.pdf>)

stage de formation, système prépare progressivement plus de candidats dans les filières près professionnel, il est à prévoir que la demande pour la formation professionnelle<sup>1</sup>.

Ces des bureaux chargé de l'information et de l'orientation des jeunes à la recherche d'un stage de formation près professionnelle

### **5. Le secteur de l'emploi : l'agence nationale de l'emploi (A .N.E.M) :**

On site ANEM et ALEM, ALEM car ces des structures ou bien des agences régionales qui touche toute catégories de la population, y compris les jeunes à la recherche d'un emploi.

Il s'agit d'une « insertion par l'activité économique à pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle, a pour objectif de faire avancer le développement du marché de l'emploi et reculer durablement le chômage en effectuant des placements des travailleurs »<sup>2</sup>

#### **Parmi les missions de l'ANEM figurent celle-ci :**

- a) Assurer la connaissance de la situation et de l'évolution du marché national de l'emploi et de la main d'œuvre ;
- b) La mise en relation entre la demande et l'emploi ;
- c) Mettre en œuvre des modalités d'accompagnement adaptées<sup>3</sup>.

Ces dispositifs sont établies à fin de réduire le taux de chômage et de répondre à la demande d'emploi.

---

<sup>1</sup> T.H.Elias, évaluation prototype du système d'éducation et de formation professionnelle, volume 2, UNESCO, 1988/1989, Alger (PDF <http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000855/085546fo.pdf>)

<sup>2</sup> Pierre courbebaisse, emploi, insertion et formation professionnelles, édition d'Uzès, PARIS, p123

<sup>3</sup> Ibid. P122

## **6. le ministère de la jeunesse et des sports :**

Ici nous allons citer les structures gérant l'information des jeunes sont CNIAJ, CNIDS, CRIAJ et CIAJ, qui sont destinées aux jeunes de toutes catégories confondues.

En 1989 et dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de jeunesse, a été créé le Centre Nationale d'Information et d'Animation de la Jeunesse (CNIAJ) dont la mission était de contribuer à l'information et à l'animation des jeunes<sup>1</sup>.

Ce dispositif a été emprunté à partir de l'expérience française en la matière. En France, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) est une association créée en 1969 par le Ministère français de la jeunesse et des sports. Il avait pour mission d'informer dans ses locaux les jeunes sur tous les Sujets qui les intéressent : métiers, études, stages en entreprise et jobs d'été, bourses, logement étudiant, aide à l'orientation scolaire et professionnelle, formations etc.

Le CIDJ fait partie d'un réseau, le Réseau Information Jeunesse, composé de structures accueillant les jeunes à proximité de leur lieu d'habitation. Le centre d'information et d'animation de la jeunesse(CIAJ), en Algérie a répondu à plusieurs besoins :

- Combler le vide juridique qui caractérisait les maisons de jeunes, les auberges de jeunesse, les centres culturels et d'autres structures, qui sont désormais régies par un statut d'établissements à caractères administratif.

---

<sup>1</sup> Article 4 du décret exécutif n° 89-13 du 14 Février 1989 portant création du Centre National, d'Information et d'Animation de la Jeunesse

<sup>2</sup> Meraihi Hocine, rôle des établissements de jeunesse, dans la socialisation en Algérie, 2010. P140 PDF (<http://bu.umc.edu.dz/theses/psychologie/MER1265.pdf>)

- Et aussi normaliser l'organisation et le fonctionnement des activités déployées dans ces structures, dans un cadre plus décentralisé<sup>1</sup>.

Le secteur de la jeunesse et des sports a capitalisé diverses expériences dans le domaine de la communication portant de la nécessité nettement ressentie de développer l'information en direction des jeunes, avec différentes activités relevant du domaine de la communication (lecture, informatique, de photographie, de ciné-club).

### **7. Perspectives voies et moyens de réalisation :**

Ici il s'agit des moyens de réalisation au niveau de ces structures d'information et d'orientation de jeune

#### **1) Au niveau CNIAJ :**

Le CNIAJ qui est établissement national doit avoir pour tâche essentielle de créer et de gérer l'information et la documentation à caractère national. Il est indispensable de lui donner la possibilité de créer des annexes régionales relevant de son autorité<sup>2</sup>.

#### **2) Au niveau CRIAJ :**

Annexe du centre national, il s'agit de la reproduction à une échelle réduite du CNIAJ au niveau de cinq régions (centre, Est1, Est2, Ouest, Sud). Au plan des missions, il s'agit pour ces centres d'être les pourvoyeurs d'informations et de documents tant au centre national, qu'aux centres de wilaya implantés dans leurs régions respectives, ils ont, en outre, la charge de créer et de gérer l'information et la documentation à caractère régional.

#### **3) Au niveau CIAJ :**

Il semble indispensable de soulager le CIAJ de la mission d'animation ainsi que de la tutelle des établissements socio-éducatifs, pour ne se consacrer qu'à celle de l'information, il s'agira pour ce pallier de créer et gérer l'information et la documentation à caractère local (de la wilaya).

---

<sup>2</sup> Note méthodologique N°02, relative à la mise en place de point d'information jeunesse.

#### 4) Au niveau PIJ :

Au réseau national d'information ne pourrait fonctionner normalement dans le contexte de notre pays caractérisé par l'immensité de son territoire, que si le produit de ce réseau est disponible au plus près des jeunes.

Les points d'information jeunesse créés dans tous les milieux de jeunes (maisons de jeunes, établissements, foyers de handicaps,...) il s'agit des cellules d'écoute et d'information, animés par des psychologues sont d'un apport certain pour l'insertion des jeunes non seulement sur le plan d'activités, formation mais aussi sur le plan de leur socialisation.

Il s'agit également de favoriser la création d'espaces médiatiques au sein des établissements socio-éducatifs et notamment l'école, pour cette initiative les établissements ont réussi à concevoir une forme de PIJ.<sup>1</sup>

Ceci aidera les jeunes s'informer, de se prendre en charge et de lutter contre le phénomène du paternalisme et de l'éternel assistanat.

### **8. Les mesures d'accompagnements**

Au plan organisationnel et juridique :

Les deux points essentiels portant sur la modification du texte de la création du C.N.I.A.J, introduire :

- La création d'annexes du CNIAJ,
- La tutelle pédagogique des CIAJ,
- La gestion de la coordination du réseau.

1) Supprimer le concept « animation » dans la dénomination de la structure, car il demeure entendu que l'information implique l'animation, de même que l'information constitue l'un des objectifs du processus d'animation, il serait donc fastidieux de réunir dans une même appellation deux notions entre les quelles existe une forte interaction.

---

<sup>1</sup> Meraihi. Hocine, op. Cite. P104

2) Il est par contre intéressant, pour permettre au centre de jouer pleinement son rôle de communication qui implique l'échange, la rétroaction (feedback) entre l'informateur et l'informé, de mettre en place :

- Une cellule d'écoutes jeunes animées par des psychologues ;
- Un département chargé de la coordination, des études et des sondages. Ses missions consisteront à :
  - Aller vers les jeunes,
  - Sonder leurs opinions sur les différentes questions, leurs besoins...

Ce département constituerait un observatoire des questions de la jeunesse dont le produit servirait à éclairer les décideurs afin de porter les correctifs nécessaires aux actions initiées. Dans le cadre de cet objectif, il semble donc essentiel pour le CNIAJ de mettre en place un laboratoire ayant recours à des méthodes et techniques scientifiques et exploratoires (études, sondages)<sup>1</sup>.

- Modification du texte portant création des CIAJ et des autres textes liés à son organisation en introduisant les deux amendements suivants :
  1. Prise en charge de la mission d'information des jeunes.
  2. Cession de la tutelle pédagogique des établissements socio-éducatifs à la D.PJ.

Il est par conséquent indispensable, voire impératif de mener une réflexion en vue de doter ces établissements d'un statut juridique garantissant leurs protection.

- Institutions d'une conversation type portant création d'un point d'information jeunesse (P.I.J), c'est-à-dire C'est un lieu d'informations, d'échanges sur des domaines variés (Orientation, santé, emploi, loisirs, vacances, vie pratique...)

---

<sup>1</sup> Assise nationales de la jeunesse, les actes, club des pins, Alger, 10 novembre 1993, p134

**a) Au plan des moyens technique :**

- Mise en œuvre d'un plan de circulation des informations ayant recours à la **télématique** ce système permet diverses applications (échanges d'informations, éditions à distance...) à des coûts réduits et gains de temps.
- La conception et réalisation de la **banque de données** terminée, il s'agit à l'heure actuelle de mettre en œuvre la seconde étape de la gestion de la banque de données jeunesse par la participation des différents paliers et secteurs à son alimentation ainsi qu'à son exploitation.
- Introduction et valorisation de la mission de la réalisation **d'études et de sondages** jeunesse en y associant des paliers du réseau.
- Mise en œuvre d'un **plan de formation** destiné aux personnels techniques exerçant dans les différents centre d'information : les rédacteurs informateurs, les documentalistes, les psychologues et les informaticiens.
- Mise en place d'un **plan d'uniformisation** des documents, des méthodes de travail, des mobiliers et équipements ainsi que du logo du réseau<sup>1</sup>.

**b) Au plan des grands médias :**

Il s'agit de mener des actions permanentes de sensibilisation des grands médias (télévision, radio et presse) aux questions de la jeunesse en vue d'obtenir à la création :

- De rubriques « spécial-jeunes » dans tous les journaux de la presse écrite, celle-ci peuvent revêtir différentes formes selon la périodicité et la spécificité de l'organe tout en étant sur l'information utile ;
- D'un journal d'information intégré à une émission de variétés dans les chaînes de radio accès sur l'information utile ;
- D'émissions télévisées, variées et dynamique<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibid. P135

<sup>2</sup> Ibid. P137



On comprend que les médias est moyen de sensibilisation des jeunes.

**c) Au plan des relations intersectorielles :**

Les problèmes de la jeunesse sont pluriels et sont par conséquent, l'affaire de divers partenaires condamnés à travailler ensemble et en étroite collaboration. Le réseau national qui a pour mission de prendre en charge le dossier de l'information des jeunes est par définition obligé de se rapprocher des autres secteurs pour devenir un partenaire à part égale.

A cet effet, il s'agit de créer un groupe opérationnel d'animation, pluridisciplinaire, formé de techniciens appartenant à divers secteurs, qui s'intéressent en permanence à la communication sociale en direction des jeunes<sup>1</sup>.

Les structures de jeunes ne sont pas uniquement destinées aux loisirs, mais aussi à la formation, à l'éducation et à la culture des jeunes, elles sont le lieu où le jeune pourrait trouver des réponses à ces questions, leur objectif est un échange d'information et de communication une prise en charge quasi absolue de la demande et des besoins des jeunes.

**Section2 : Les établissements de jeunes en Algérie.**

Les établissements de jeunes sont des structures socio-éducatives chargées d'organiser le temps libre des jeunes, d'initier les adhérents à la pratique des activités de loisirs scientifiques, culturels et artistiques, de développer une animation de proximité au niveau des lieux de vie des jeunes en relation avec les institutions éducatives et le mouvement associatif ainsi que de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, pour la réalisation d'une insertion socioprofessionnelle des jeunes.

**1. La naissance de la MJST :**

Nous citant ici comment le MJS a eu le jour en précisant ces taches essentiels, et surtout des directions qui s'occupe des jeunes ainsi leurs objectifs.

---

<sup>1</sup> Ibid. P138

En 1962, Les mouvements de jeunesse, des sports et du tourisme (MJST) à reçu plus particulièrement la charge de réorganiser de coordonner l'action des services de l'éducation nationale et du ministre du travail.

- Les centres sociaux éducatifs.
- L'organisation de l'échange des jeunes.
- Les centres de sauvegarder et les foyers d'accueils<sup>1</sup>.

La première action de la MJST a été de décréter que tous organisme placés sous a juridiction servaient dorénavant des centres d'éducation populaire (CEP), le personnel encore en fonction dans les CEP prendrait l'appellation de chef de centre ou moniteur, ou éducateur suivant les cas.

En 1963, 486 centres étaient recensés dont, environ la moitié en fonctionnement. Une brochure, éditée en juillet par le MJST, leurs fixait comme tâche de « dispenser en priorité aux jeunes et aux adultes une éducation de base gloire destinée à leurs permettre avant tout de s'attaquer aux problèmes de sous-développement sous tous ses aspects alphabétisation des adultes, préscolarisation des enfants de 8 à14 ans, préformation professionnelle en fonction du contexte économique de la région....

Et l'objectif principal des centres d'éducation populaire (CEP) ce n'est pas « de faire de l'argent mais de faire des hommes »<sup>2</sup>.

### **1.3 Les objectifs de la M.J.S :**

- Promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes (diplômé ou non) par le biais d'une mobilisation sociale et d'un encadrement technique et financier en vue d'en faire le moteur véritable du développement de la nation ;
- Proposer un dispositif adéquat d'œuvres socio-éducatives à destination de la jeunesse ;

---

<sup>1</sup> R.Humbert, op. Cite, P59

<sup>2</sup> R. Humbert, op. Cite, P 08/09.

- Faciliter l'axée de leur cible aux divers ressources mises à disposition par les diverses intervenants sectoriels ;
- Entretenir un partenariat dynamique entre les jeunes et les incitatives pour leurs encadrements Appuyer la planification et la réalisation du développement local et communautaire par et pour les jeunes<sup>1</sup>.

## **2. Offices des établissements de jeunes :**

Nous allons parler des offices de la wilaya de Bejaia, qui porte un aide aux établissements de jeunes que ce soit dans l'information ou bien l'animation des jeunes.

Offices des établissements de jeunes de wilayas ; Les centres d'information et d'animation de la jeunesse, objet du décret exécutif n°90-253 du 1<sup>er</sup> septembre 1990, susvisé, sont transformés en « offices des établissements de jeune de wilayas » désigné ci après « les offices » « ODEJ ».

## **3. Les caractéristiques des offices:**

- L'administration est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- le siège de chaque office est fixé par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports sur proposition du wali de la wilaya concernée ;
- les offices sont placés sous la tutelle du ministre de la jeunesse et des sports ;
- les offices ont pour mission d'assurer la mise en œuvre des programmes d'information, de communication, d'écoute, d'animation socio-éducative et d'insertion au milieu des jeunes constituant leurs patrimoines<sup>2</sup>.

## **4. Dispositifs d'intervention :**

---

<sup>1</sup> Présentation des projets d'insertion des jeunes par le ministère de la jeunesse, Mounouna Foutsou, Berne, Janvier, 2009, P17 (PDF <http://www.camerounenmarche.cm/download/?lang=fr&strMode=getDoc&id=19>)

<sup>2</sup> Journal officiel de la république Algérienne n°02, 7janvier, 2007.

Ici on montre que l'office des établissements de jeunes dispose de 03 dispositifs principaux qui interviennent au niveau de son siège et d'un quatrième au niveau de chaque établissement de jeunes qui lui sont rattachés. Ces dispositifs sont les suivants :

**A) cellule d'écoute et prévention santé jeunes :**

Elle a pour mission l'éducation sanitaire l'assistance psychologique, la réalisation d'étude, enquêtes, Sondages sur les problèmes de santé de jeunes ainsi que la couverture médicale des manifestations sportives et culturelles.

**B) Cellule d'information et d'orientation :** Elle est chargé de :

- ✓ L'accueil de jeunes et leur orientation
- ✓ Recueil de l'information
- ✓ Traitement de l'information
- ✓ Diffusion de l'information.

**d) Point d'information de jeunes :**

C'est un espace aménagé à cette offre où chaque jeune est accueilli et orienté, et ses sollicitations dans les domaines le concernant sont enregistrées aux fins d'exploitation, d'étude<sup>1</sup>.....

Le **PIJ** est aussi un lieu où les jeunes trouvent toutes les informations susceptibles de répondre à ses besoins en matière de formation, insertion, emploi, enseignement ou autres. Tous ces dispositifs servent à accueillir, orienter, animer et à la communication des jeunes.

**5. Les établissements de jeunes :**

Les établissements de jeunes sont des établissements à vocation socio-éducative et de loisirs relevant de l'office.

---

<sup>1</sup> Direction de la jeunesse et des sports, ODEJ, mission, organisation, fonctionnement.

**a) Rôle et mission des établissements de la jeunesse :**

L'organisation de la gestion du temps libre des jeunes représentent la mission principale du secteur de la jeunesse, alors on essaye de montrer quels sont les préoccupations destinées aux jeunes.

- L'information des jeunes : ce volet consiste en la mise à la disposition des jeunes d'un maximum d'informations.
- L'orientation des jeunes : par l'assistance et le soutien des jeunes dans les domaines de la formation, le montage des activités...
- L'animation des activités : en offrant, par l'encadrement et le soutien, la possibilité aux jeunes de s'adonner à des activités culturelles, scientifiques, sportives et de loisirs répondant à leurs aspirations tenant compte des valeurs socio-éducatives de la société<sup>1</sup>.

On générale ces établissements de jeunes jouent un rôle dans l'information et l'animation des jeunes pour bien les orienter et de faire des choix raisonnables dans leur vie sociale.

**b. Les établissements de jeunes prévus ci-dessus sont :**

Nous allons présenter les établissements de jeunes, car dans notre recherche on a visités différents centres de jeunes, à fin de comprendre la tâche de chacune d'elle.

Les conditions de création, les missions, l'organisation et le fonctionnement ainsi que les effectifs et les profils des personnels exerçant dans les établissements de jeunes sont fixés par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports.

---

<sup>1</sup> Règlement intérieur de l'office des établissements de jeunes, MJS, approbation du conseil d'administration session du 02/08/2009, Bejaia.

- La maison de jeunes est chargée d'accueillir un public de jeunes dans les espaces d'activités adéquats par des promotions de leur citoyenneté, des possibilités de tourisme offerts par des activités culturelles, de loisirs et sportives pendant leur temps libre , d'autres activités scientifique à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.
- L'auberge de jeunes est chargée d'œuvrer développement et à la promotion de la mobilité des jeunes et du tourisme éducatif de la jeunesse.

Les conditions et modalités de classification et d'homologation des auberges de jeunes sont fixées par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports en relation avec les organismes concernés.

- La salle polyvalente de jeunes est chargée d'assurer des activités socio-éducatives scientifiques et de loisirs en direction des jeunes pendant leurs temps libre en milieu rural et urbain.
- Le camp de jeunes est chargé d'accueillir des enfants, des adolescents et des jeunes à l'occasion de leurs temps libre et d'organiser à leur intention des activités de loisirs éducatifs et touristiques<sup>1</sup>.

En saison estivale, le camp de jeunes peut servir de lieu d'organisation de centre de vacances et de loisirs pour jeunes conformément à la réglementation en vigueur.

- Le complexe sportif de proximité est chargé notamment d'offrir aux jeunes des quartiers et cités une animation de proximité par la pratique d'activités sportive et socioculturelles.
- Les établissements de jeunes sont réalisés au concours budgétaire de l'Etat<sup>2</sup>.

Ils sont construits selon une typologie prenant en compte des critères fixés par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports.

---

<sup>1</sup> Journal officiel de la république Algérienne n°02.Op.Cit.

<sup>2</sup> Bulletin officiel, du ministère de la jeunesse et des sports, N°01, deuxième trimestre de l'année 1992.

La gestion des activités ou de certaines activités pédagogique se déroulent au sein d'un établissement de jeunes qui sont confiées par voie conventionnelle à une ou plusieurs associations d'activités de jeunes selon des conditions et modalités fixées par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports.

- Dans le cadre des objectifs de développement du secteur de jeunesse et des sports, les programmes d'activités d'animation et de loisirs des établissements de jeunes élaborés en tenant compte des besoins et aspirations des jeunes, des espaces et locaux disponibles, de l'encadrement pédagogique et des spécificités de la région et de l'environnement.<sup>1</sup>

On comprend que chaque établissement joue un rôle dans la vie quotidienne des jeunes qui sont complémentaire l'une à l'autre.

---

<sup>1</sup> Arrête du 19juillet, ministère de la jeunesse, règlement intérieur du centre de vacances et de loisirs pour jeunes.

## *Chapitre III*

### *Insertion sociale et professionnelle*

#### *Des jeunes*



### **Section01 : processus d'insertion socioprofessionnelle**

Les dispositifs d'insertion offre une aide personnalisée à la recherche d'emploi et de la formation, et a une insertion socioculturelle. Intégration jeunesse effectue des interventions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans leurs milieux. Dans ce cas, les centres ou bien les maisons de jeunes sont également engagés dans le processus de formation de plus les jeunes participent activement à sa démarche d'apprentissage.

#### **1. Le processus de l'insertion socioprofessionnel des jeunes :**

Le but est d'expliquer le processus de l'insertion c'est de comprendre théoriquement les types d'insertion.

Théoriquement, l'insertion peut se définir comme un ensemble des discours, politiques et de pratiques sociales qui engagent des acteurs appartenant à différents champs de l'espace social, dans les pratiques de recherche, le concept d'insertion réfère plutôt, dans la plupart de cas, à des indicateurs tel le taux de chômage, le taux de placement et d'emploi ou le taux d'activités. La notion d'insertion s'explique également par la comparaison entre un état initial et un état final du processus d'entrée dans la vie active (le début et la fin du processus d'insertion<sup>1</sup>).

Vincens (1981), la réponse à cette question réside dans la juxtaposition de la notion d'insertion à celle de «projet de vie». Le projet de vie commence au cours du système éducatif par le choix de formation. La poursuite des études, les redoublements, l'abandon scolaire sont les premiers pas d'un parcours plus ou moins long vers l'emploi. Il se construit ensuite progressivement à travers les premières expériences professionnelles. Dans ce cadre, «la fin de la scolarité obligatoire, la date où le jeune a la possibilité de faire un choix dans son cursus

---

<sup>1</sup> Mircea Vultur, observatoire jeunes et société, institut national de la recherche scientifique, urbanisation, culture et société, octobre, 2003, P07 (PDF <http://www.obsjeunes.gc.ca/pdf/replique.pdf>).

scolaire, le moment où le projet de formation se transforme en projet professionnel, sont autant d'informations qui peuvent servir à comprendre le véritable début du processus d'insertion» (Giret, 2000 : 22). Quant à la fin de la Période d'insertion, on peut l'envisager comme étant la période où le projet de vie du jeune n'évolue plus. Ses attentes par rapport à son projet professionnel sont satisfaites. Cela ne signifie pas que le jeune renonce à toute mobilité, mais plutôt que cette mobilité n'est pas la conséquence d'un calcul économique lié à son insertion professionnelle. Malgré tout, la définition de l'insertion en relation avec la notion de projet de vie pose problème : il est difficile de préciser le moment où un jeune ne souhaite pas modifier son projet de vie. <sup>1</sup>

### **2. Le processus d'insertion sociale :**

La typologie réalisée par Allard et Ouelette (1990) qui regroupe les facteurs susceptible d'influencer l'insertion sociale sous trois grandes dimensions : sociologique (les facteurs économique, politique, culturels, géographique et démographiques). Socio psychologique (les milieux familiaux, scolaire, et de travail, les amis et les médias). Les facteurs culturels, eux tiennent à la division selon le sexe, à la remise en question des croyances liées à l'éducation et aux changements, technologiques. Les facteurs démographiques peuvent déterminer la quantité et la qualité des expériences sociales vécues par le jeune ainsi que sa mobilité géographique (Hotchkiss et Borow, 1984, 1990)<sup>2</sup>.

Selon Schwartz (1982) l'insertion est comme une obligation nationale, impliquant la mobilisation de tous les partenaires concernés (Etat, collectivités, locales, entreprises, organisations professionnelles, associatives, familiales ...). Il ne s'agit pas seulement de l'accès des jeunes à l'emploi mais aussi de l'ensemble des problèmes de l'intégration des jeunes dans la société, redéfinie comme accès à l'autonomie. Baptisée insertion sociale, cette intégration d'un nouveau type suppose d'améliorer aussi bien les capacités cognitives de base

---

<sup>2</sup> Mircea vultur, ibid. P12

(expression écrite et orale, calcul, raisonnement) des jeunes non diplômés (qui représente encore un quart des sortants, à l'époque) que leurs orientation professionnelle, leur accès à la protection sociale et leur participation citoyenne<sup>1</sup>.

En ce qui a trait à la dimension socio psychologique, un 1<sup>er</sup> facteur susceptible d'influencer l'insertion socioprofessionnel des jeunes et le milieu familiale qui est 1<sup>er</sup> agent de socialisation (Bronfenbrenner, 1977. Guichard, 1993, Hotchkiss et Borow.1984, 1990). Il déteindra sur la perception du travail, les aspirations professionnelles ainsi que sur l'adaptation au milieu social développées par le jeune. Un second facteur tient aux réseaux d'amis qui influence également les aspirations éducationnelles, de plus les membres de ce réseau sont souvent les premiers consultés au moment de la prise de décision importante (bronfenberenner, 1997), a la situation sociale d'amis fréquenté peut avoir un effet sur le jeune en processus d'insertion (Sullivan, 1989). Milieu scolaire, 3<sup>ème</sup> facteur de la dimension socio psychologique, exerce son influence sur le développement d'attitudes et d'aspirations, positive ou négative, envers les études et le travail, de plus les qualités des interactions de jeunes avec le personnel.<sup>2</sup>

### **3. Le processus d'insertion professionnelle :**

Le processus d'insertion professionnelle doit tenir en compte le processus de socialisation professionnelle qui signifie une adaptation psychologique, une construction identitaire, ou la personne intègre de nouveaux schèmes de pensées et d'action en rapport à son activité professionnelle « dès lors, les concepts, de socialisation , et plus précisément, celui de la socialisation professionnelle, se doivent d'intégrer la question de l'insertion professionnelle, tout comme doit être également la dialectique sociale qui s'opère autour de l'accès à l'emploi et de l'installation dans l'emploi, plus encore, la question de l'insertion professionnelle doit tenir en compte d'un processus de construction identitaire important, se construisent les identités personnelles, sociales et professionnelles.

---

<sup>1</sup> Jean Guichard et Michel Huteau, orientation et insertion professionnelle, Dunod, Paris, 2007, P259

<sup>2</sup> Mircea Vultur, ibid. p11.

Se définit, d'une part comme l'occupation d'un emploi, jugé par la personne comme correspondant à ces compétences et à sa formation. Mais plus encore, le terme du processus d'insertion professionnelle signifierait également une pleine intégration dans le milieu professionnel. Une reconnaissance par le milieu professionnel, une identification de la personne à son activité professionnelle. Etre inséré caractériserait le terme de processus de construction des identités sociales professionnelles. Passant par un processus complexe de socialisation<sup>1</sup>

#### **4. insertion socioprofessionnelle au niveau des établissements de jeunes :**

Après avoir expliqué le processus d'insertion sociale et professionnelle en générale, on passe aux activités que le ministère de jeunes et des sports propose pour une meilleure insertion.

L'enfance et la jeunesse expriment divers besoins sociaux et culturels, le loisir dès lors apparaît comme un moyen pouvant être utilisé comme facteur d'éducation qui s'intègre sans rejet dans le vécu quotidien des enfants et des jeunes. Le loisir permet donc à l'éducateur, et à tout initiateur de projet pédagogique d'aboutir rapidement aux objectifs éducatifs visés qui sont principalement l'éducation, la formation physique, intellectuelle, sociale par le biais de pratique d'activités physique, culturelles, scientifique et d'activités d'échanges multiples (Tourismes, sorties pédagogiques, tournois etc.)

##### **3.1 Insertion sociale:**

L'insertion sociale qui se réalise par les établissements de jeunes concerne, les activités de loisirs, culturelles et sportives, des conférences ou bien sorties portant sur un thème qui touche la vie sociale des jeunes comme les maux sociaux etc.

---

<sup>1</sup> Marcyan Yannick, l'orientation scolaire et professionnelle des étudiants de licence sociologique et de psychologie de l'université de Nancy 2 : contrainte sociales et structurelles, socialisation professionnelle et construction identitaire, septembre, 2001, P28. (PDF [http://www.ove-national.education.fr/.../concours2001\\_1b\\_prix\\_ove\\_2001.pdf](http://www.ove-national.education.fr/.../concours2001_1b_prix_ove_2001.pdf)).

### **a) L'animation de proximité :**

Ici l'animation de proximité sont des activités sociales, culturelles et sportive dans les quartiers, on le site car c'est un moyen qui permet le rassemblement des jeunes autour de la préoccupation, d'insertion sociale et de développement de leurs capacités physique et intellectuelles.

#### **1) Densification des activités d'insertion dans les quartiers :**

En relation avec l'environnement familial des jeunes il s'agit de renforcer la solidarité (volontariat, compagne de nettoyage, embellissement du cadre de vie, entretien des immeubles etc.)

Cette opération nécessite la création des comités de quartiers et leurs implication dans les questions intéressant la vie de la cité (réalisation de crèches, jardin d'enfants)

#### **2) Développement des activités culturelles dans les quartiers :**

- Suscité l'organisation de rencontres culturelles et scientifique inter- quartiers.
- Encourager la création d'associations culturelles et scientifiques dans les quartiers de façon à développer les activités telles que : la musique, le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, l'artisanat, les arts lyriques, l'information, les cours du soir, le rattrapage scolaire<sup>1</sup>...

#### **3) Développement de la pratique sportive :**

- Généraliser la pratique sportive dans les quartiers et veiller à sa pérennité.
- Favoriser l'organisation de tournoi et championnat inter-quartier organisés par les jeunes eux-mêmes.
- Mettre en œuvre des programmes locaux (à l'échelle communale ou au niveau de la wilaya) d'animation sportive et culturelle avec la participation active des jeunes.
- Encourager la création des associations dans les quartiers et de ligues inter-quartiers.

---

<sup>1</sup> Journal officiel de la république Algérienne, N°13, PDF(<http://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2013/F2013013.pdf>)

- Mettre à la disposition des jeunes des moyens matériels nécessaires à la généralisation de la pratique sportive de masse.
- Encourager les jeunes par récompenses et prix à décerner aux meilleures équipes lors tournois et compétitions de quartiers.

Alors ici les établissements de jeunes sont appelés à jouer un rôle effectif dans la prise en charge des préoccupations des jeunes particulièrement ceux exclus du système scolaire. Les activités dispensées doivent cibler d'avantage les activités d'insertion sociale des jeunes (cours du soir, près-qualification, formation...)<sup>1</sup>.

#### **4) Lutte contre les fléaux sociaux :**

Le secteur de la Jeunesse et des Sports joue un rôle important dans la sensibilisation des jeunes, à travers un travail de proximité, contre différents fléaux sociaux.

Le chômage, le désœuvrement, l'oisiveté de la jeunesse, la recherche de gains substantiels et rapides, des personnes ont largement contribué à amplifier le phénomène « drogue ». Un rapport portant sur le trafic et l'usage illicite des drogues, aussi les difficultés liées au quotidiens de la société, l'émergence d'un mode de pensée et de vie ont largement contribué à la recrudescence du phénomène de la violence et de criminalité autres fléaux tabagismes, l'alcoolisme.

#### **5) Mesures de lutte contre les fléaux sociaux :**

Il existe en Algérie le CIAJ est une structure d'aides aux quelles peuvent s'adresser les adolescents et les jeunes.

Le cas de cellule d'écoute et de prévention qui sont implantées dans les centres d'informations et d'animation de la jeunesse (CIAJ), réparti à travers tout le territoire national (au niveau du centre national d'animation, des maisons de jeunes. Le M.J.S à pour principale mission l'identification, la prévention et la prise en charge des problèmes de sante des jeunes, ainsi le renforcement de la mission

---

<sup>1</sup> Bouchera fridi kessaï, des dispositifs de protection de l'enfance et de la jeunesse, édition barazakh, Alger, août, 2010, P74.

d'écoute communication et d'orientation en vue de leurs insertion sociale et professionnelle. Ses principales missions se résumées en ces mots : écoute, information, sensibilisation, orientation, insertion et éducation ce dispositif s'intéresse surtout à l'action préventive.

L'action de l'information et de sensibilisation exerçant dans les structures accueillant les jeunes ont pour mission de procéder à l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur les différentes maladies et fléaux sociaux touchant le monde de jeunesse : toxicomanie, alcoolisme, sida, délinquance, conduite à risque, etc. Sur le terrain, elles doivent effectuer des sondages et des enquêtes à fin de cerner les besoins des jeunes pour mieux les prendre en charge<sup>1</sup>.

### **3.2 Insertion professionnelle :**

Ici on va parler brièvement sur l'insertion professionnel car les jeunes dans des centres ou bien aux auberges s'expose beaucoup plus à une insertion socioculturelle, mais les centres de jeunes aborde toujours le sujet professionnels, même ils organisent des conférences pour l'information et la sensibilisation des jeunes des dispositifs de l'emploi. Et quand on parle de l'emploi dans notre recherche on touche aussi la culture ya pas que les étudiants qui ont axés a l'emploi même les doués par exemple au théâtre, musique, peinture etc.

#### **a) Le chômage et l'emploi des jeunes :**

On aborde le chômage car c'est la difficulté principale de la majorité des jeunes, et le ministère à mis à leurs disposition des mesures de lutte contre le chômage.

L'organisation sociale ne tolèrent pas la « non-productivité », la formation permanente permet à l'Etat de régler des distorsions sociales, comme le chômage.

---

<sup>1</sup> Bulletin trimestriel, institut national de santé publique, santé jeunes, dispositifs institutionnel, trimestre 1996, numéro 3, P03 PDF

La formation permanente s'institue également sous forme d'un système de réponses à la crise généralisée des systèmes éducatifs, et colle au plus près des transformations sociales, économique et politique, la formation et la multiplication des organismes de formations sur l'ensemble du territoire font apparaître la nécessité d'un encadrement face aux difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'Etat adopte une série de mesures destinées à accueillir, informer et former les jeunes, mais aussi les chômeurs adultes<sup>1</sup>.

A partir de là, on comprend que le chômage est un obstacle pour la majorité des jeunes ; et pour y remédier l'état leur vient en aide par avec des dispositifs d'encouragement pour leur insertion professionnelle, en particulier le M.J.S à mis en disposition des jeunes des formations qui permettent la participation de toutes catégories de jeunes peu importe leur niveau d'instruction.

### **b) Recentrage du dispositif d'insertion professionnelle des jeunes :**

Malgré les dispositifs mis en place axés sur le chômage des jeunes (ANSEJ, micro entreprise...) et deux programmes l'un Didier aux jeunes diplômés universitaires et l'autre visant à permettre aux jeunes qui n'ont ni diplôme, ni formation professionnelle<sup>2</sup>.

Dans ce schéma le ministère de la jeunesse et des sports est sensé être l'acteur prépondérant dans cette politique de jeunesse. A ce niveau de réflexion, et prenant acte des efforts et moyens mis en œuvre à l'effet d'instaurer une véritable politique jeunesse en Algérie il nous importe de marquer une pause et de revenir à quelques événements tout aussi importants à revisiter.

Dans le cadre de l'intersectoriel, quelques actions ont été mises en place notamment la prise en charge de travaux au niveau des établissements de jeunesse,

---

<sup>1</sup> Marcel Pariat, Joëlle Allouche-Benayoun, guide de l'insertion professionnelle et sociale, Dunod, Paris, 1998, P37

<sup>2</sup> Les dispositifs de la formation continue en Algérie, fondation européenne pour la formation, 2003, PDF ([http://www.etf.europa.eu/pubmgmt.nsf/\(getAttachment\)/F5C9CA07EB671CDAC125701F004D732B/\\$File/MED\\_CVET\\_Algeria\\_03\\_FR.pdf](http://www.etf.europa.eu/pubmgmt.nsf/(getAttachment)/F5C9CA07EB671CDAC125701F004D732B/$File/MED_CVET_Algeria_03_FR.pdf))



la création des CSP (complexes sportifs de proximité) ou la présidence des conseils d'administration des CIAJ et OPOW<sup>1</sup>.

Ici MJS réfléchis aux dispositifs destiné aux jeunes pour améliorer le taux de chômage, et aux modes de fonctionnement et qu'ils soient pour les jeunes des lieux privilégiés de leurs socialisation.

### **c) Formation professionnelle et apprentissage :**

A ce titre il s'agit d'adopter l'appareil de formation, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, aux réalités du marché :

- Ouvrir des filières répondant aux besoins de l'offre d'emploi,
- Soutenir les autres formules de formation à distance, par correspondance, en entreprise, promotion de la formation.
- Développer la formation dans les filières de l'agriculture notamment dans les régions agricoles, les filières artisanales et les petits métiers.
- La formation, en alternance, comporte trois options différentes :
  - ✓ Loisirs des jeunes et de l'enfant,
  - ✓ Loisirs « tout public » dans les sites et structures d'accueil collectif.
  - ✓ Loisirs plein nature.
  - ✓ Techniques de l'information et de la communication, animation culturelle, sociale.

Elle offre des possibilités d'une qualification dans un ou plusieurs supports techniques, sportifs ou socioculturelle (théâtre, art, vtt etc.)<sup>2</sup>

On comprend ici que toute catégorie peut être intégrer dans la vie socioprofessionnelle, par des opportunités offerte par le MJS.

Les établissements de jeunesse exercent des activités adaptées aux besoins et aux aspirations des jeunes pour une meilleure insertion. Le rôle assigné à ces

---

<sup>1</sup> Hocine Meraihi, département de psychologie université Mentouri, Constantine, existe-il une politique de jeunesse en Algérie. (PDF <http://ojs.univ-tlemcen.dz/index.php/RLSHS/article/download/51/pdf>)

<sup>2</sup> Les métiers & diplômes professionnels relevant du sport et de l'animation, ministère de la santé de la jeunesse et des sports, France, novembre, 2007, P 2/3. (PDF [http://www.santé\\_jeunesse\\_sports.gov.fr/pdf](http://www.santé_jeunesse_sports.gov.fr/pdf))

établissements est de participer à l'intégration des jeunes, d'acceptation d'autrui pour enraciner une culture de solidarité.

### **Section 2 : la sensibilisation par mouvements associatifs**

Les associations offrent un cadre irremplaçable d'expression plurielle et de mobilisation de la jeunesse en même temps elles apportent un incontestable enrichissement à la vie sociale de la nation.

#### **1. Cadre juridique :**

Le Dahir 01-58 définit l'association comme étant "la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leur connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices". Les associations à but non lucratif peuvent se former librement, sans autorisation ni déclaration préalable. Mais la déclaration doit se faire après la tenue de l'assemblée générale constitutive<sup>1</sup>.

#### **2. L'émergence d'un tissu associatif:**

Ici on montre comment les associations ont vu le jour en Algérie, on a parlé de la première association et comment ils ont pu arriver à créer d'autre.

C'est toujours autour d'une problématique sociale, culturelle ou économique que ceux qui se sentent concernés s'organisent en associations. De ce fait un groupe devient une personnalité morale.

C'est ce qui lui permet d'avoir des droits et des devoirs. Ces derniers sont contenus dans la loi n°90 du 04 décembre 1990.

Avant 1988 et la constitution est adopté en 1989, le mouvement associatif était régi par la loi française revue et modelée en fonction de la politique poursuivie à l'époque c'est-à-dire celle du parti unique.

Le droit de se réunir était très réduit quand il n'était pas interdit.

---

<sup>1</sup> Guide d'associations nationales.PDF  
([http://www.indh.gov.ma/fr/doc/Associations\\_locales\\_gestion\\_administrative\\_financiere.pdf](http://www.indh.gov.ma/fr/doc/Associations_locales_gestion_administrative_financiere.pdf))

Seules des associations sportives, des organisations de masses liées organiquement au parti ou des associations créées par ce dernier pour ses besoins de propagande avaient le droit d'exister.

Adopté dans un contexte d'ouverture politique mais aussi d'une volonté cachée de contrôle sur le mouvement associatif naissant ; le contexte porte une autonomie des associations et d'autres qui rendent leurs viabilité, leurs maintien et leurs initiatives dépendantes du bon vouloir de l'administration.

En dehors des partis politiques, qui ne tolèrent qu'une seule pensée, une seule opinion une seule direction; on opposition parfois, et même souvent, avec les positions et les démarches du ou des pouvoirs en place, les citoyens ont besoin de proposer, de réaliser, de décider, et d'exprimer une attitude collective et citoyenne.

C'est dans ce sens que les associations sont des lieux d'expérimentation de la parole, de la pensée et de leur mise en actes, elles constituent un lieu d'apprentissage de l'écoute, de l'argumentation et de l'action.

Elles affrontent la capacité d'une construction plurielle, de l'émergence de leaders multiples et divers, de l'expression et de l'affirmation de personnalités fortes et diversifiées<sup>1</sup>.

Par là on comprend que les associations de jeunes, s'agit d'une action collective, toute a le droit de se dévoiler de s'exprimer sans que personne ne l'empêche, comme aussi ils ont des devoirs à accomplir.

### **3. Associations et en charge de jeunes :**

Dans ce paragraphe on montre que les associations ont l'appui de ministère de la jeunesse et des sports, fixant un programme d'activités et d'animation des jeunes. Depuis 1989, le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) a encouragé la création d'un certain nombre d'associations nationales, travaillant dans l'organisation de centres de vacances d'échanges de jeunes, de loisirs, dans la lutte contre la toxicomanie, l'organisation des activités scientifiques, en faveur des enfants

---

<sup>1</sup> Mouvements associatifs en Algérie, législation, démocratie et citoyenneté, Marinoor, Alger, p 17.

inadaptés etc. développement de la vie associative dans les quartiers, avec l'appui technique des CIAJ.

Cette impulsion dans la création d'un tissu associatif localisé est orientée au niveau des axes d'intervention. Ainsi, le ministère de jeunes et des sports (MJS) privilège la santé préventive des jeunes, les activités de loisirs, la protection et la sauvegarde des jeunes (chômeurs, handicapés...). Les activités culturelles, artistique et scientifiques, l'animation des quartiers et enfin l'activité économique associative on coopérative centrée sur la gestion et la construction dans le secteur l'habitat et la gestion d'équipement collectifs<sup>1</sup>.

Le ministère de la jeunesse et des sports considère le mouvement associatif comme un partenaire à part entière de plus en plus précis et dont les attentes sont aujourd'hui mieux cernées et clairement identifiées.

Ils sont appelé a être traduits, dans le cadre de la dynamique d'action sectorielle et de la cohérence globale en faveur des jeunes, avec les associations qui s'investissent dans le champ de la jeunesse. A ce titre ces associations bénéficient de l'accompagnement et du soutien de l'état, qui outre la réalisation de grandes infrastructures, tant sportives que de jeunesse, renforce le maillage de l'Algérie en établissement de jeunesse de proximité pour accélérer, les réponses en direction des jeunes et portant, pour les préparer à assumer leurs responsabilités et prendre part activement au développement du pays et à l'évolution de la société Algérienne.<sup>2</sup>

Par ici on veut dire que les associations non seulement ont un aide du M.J.S, et aussi travail en partenariat avec les établissements pour une raison d'accompagnement et d'encouragements des jeunes dans certaines activités.

#### **4. la sensibilisation sociale :**

Parmi les projets de sensibilisation des jeunes par les établissements et l'action associative on trouve :

---

<sup>1</sup> Kamel Rarrbo, L'Algérie et sa jeunesse, l'harmattan, 1995, P97. ([www.books.fr](http://www.books.fr))

<sup>2</sup> Bouchera Fridi Kessaï. Op.cit.

### a) Prévention de la drogue de la violence chez les jeunes

Les jeunes aujourd'hui sont presque tous touchés par ces maux sociaux, alors les établissements et les associations essayent de trouver des solutions à fin de y remédier.

Alors ils prennent en charge les jeunes touchés par les fléaux sociaux, surtout ceux âgés au delà de 14 ans.

Les associations sont chargées de définir une politique nationale de prévention et de lutte contre la drogue et violence et de suivre son application, dont l'objectif est de :

- développer et promouvoir des comportements et un mode de vie sains chez les jeunes.
- Sensibiliser et informer les jeunes des risques liés à la consommation de drogue, à la dépendance et autres conséquences morbides ;
- renforcer et développer la responsabilité chez les jeunes, par le développement de compétences sociales leur permettant de résister, d'expérimenter la connaissance des effets de la drogue et à l'insistance de consommateurs.<sup>1</sup>

### a) Accompagnement des jeunes en difficulté :

Dans ce cas là beaucoup plus on parle des jeunes qui ont des difficultés d'intégration ou d'insertion, et les associations essaient de les aider à fin de devenir des être sociable par rapport à leurs nouveau mode de vie.

#### **Objectifs :**

- créer un cadre approprié pour favoriser l'intégration jeune en difficulté au niveau socio professionnel.
- organiser des dispositifs de médiation sociale en milieu de jeunes.
- organiser des ateliers d'expression favorisant le suivi concerté avec les acteurs locaux concernés pour les jeunes en danger moral

---

<sup>1</sup> Supports pédagogique, Abdelkader Abid, initiation au montage d'un projet, Algérie, 2009, P40 PDF ([http://www.coe.int/t/dg3/pompidou/Source/Activities/MedNET/Manuel\\_montageprojet%20\\_Fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg3/pompidou/Source/Activities/MedNET/Manuel_montageprojet%20_Fr.pdf))

- accompagner des jeunes pour la prévention de la cybercriminalité.
- organiser des ateliers pour l'émergence de projets personnels d'insertion sociale.

Car ces difficultés d'intégrations peuvent être liées aux facteurs délicats, car le complexe peut être transformé en une maladie mentale.

Et pour cela ils essayent d'organiser quelques activités qui peuvent les aider dans leurs parcours.

### **b) Les activités du projet :**

- 1) Organiser des groupes de parole pour ouvrir le dialogue avec les jeunes concernés et les amener à exprimer leurs principales difficultés
- 2) Accompagner ces jeunes par l'information, la connaissance des procédures pour les aider à engager les démarches administratives appropriées auprès des organismes concernés.
- 3) Organiser des activités de plein air (excursions, sorties, activités sportives de loisirs régulières ...) au profit de ces jeunes
- 4) favoriser leur intégration et participation à des manifestations culturelles (théâtre, cinéma, variétés, jeux de rôles...)
- 5) organiser des activités de volontariat<sup>1</sup>.

### **c) Soutien Scolaire aux Jeunes :**

Après tout l'insertion dans les centres de jeunes et des sports ne se limite pas juste en une insertion socioculturelle, les jeunes après tout doivent assurer leurs parcours scolaire, dont l'objectif est de :

- favoriser l'amélioration des performances scolaires des jeunes, notamment dans les matières à faible performance
- améliorer l'estime de soi des candidats et favoriser leur réussite aux examens
- renforcer les compétences scolaires des jeunes et les aider à émerger dans les matières à fort coefficient

---

<sup>1</sup> Fiche technique de référence pour montage d'un projet associatif de jeune n° 01, ministère de jeunes et des sports, Algérie, 2011PDF

([http://www.mjs.dz/media/telechargements/5/download\\_file/fiche\\_technique.pdf](http://www.mjs.dz/media/telechargements/5/download_file/fiche_technique.pdf))

-apporter aux jeunes (scolarisés ou candidats libres) les conditions complémentaires qui leur permettent d'intégrer les apprentissages qui leur sont donnés dans le cadre de la préparation aux examens notamment.

### **d) Les activités du projet :**

- Sensibilisation des candidats à s'investir de façon régulière dans le suivi des cours de soutien pour l'intégration des apprentissages dans les matières de leur déficit
- former des groupes homogènes pour de suivi des candidats aux examens
- organisation de cours de soutien aux élèves et aux candidats aux examens scolaires dans toutes les disciplines par des techniques modernes d'apprentissage
- Evaluation périodiques
- élaborer une charte d'engagement<sup>1</sup>

On comprend ici pendant l'année scolaire on ne peut pas compter juste sur les cours présentés au niveau des établissements pédagogiques, il ya d'autre moyens qui peut les aider à mieux gérer leurs matière étudier.

### **e) échanges des jeunes :**

L'objectif de ce programme vise à développer les activités éducatives et les échanges de jeunes inter wilaya, inter région et au niveau national pour leur permettre la découverte du pays dans ses multiples dimensions et favoriser la cohésion sociale.

Les actions encouragées portent sur :

- des séjours thématiques autour d'évènements (historiques, culturels), séjours linguistiques avec dimension de découvertes et de loisirs pour différentes catégories de jeunes et en fonction d'intérêts communs
  - Des séjours à dominante sportive pour différentes catégories de jeunes
  - Des séjours en faveur de la jeune fille pour renforcer son accès au tourisme et la découverte du pays et de son riche patrimoine
  - Des séjours en centres de vacances et de loisirs pour les enfants et les jeunes
  - L'organisation d'un réseau national dédié à la mobilité des jeunes en partenariat avec les établissements de jeunes<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>Appel aux projets 2011, ministère de la jeunesse et des sports, P30 PDF (<http://www.mjksar-ainsefra.com/fr/mjs/APPELAPROJETS2011.pdf>)

Les associations est un moyen de sensibilisation sociale, ils accompagnent les jeunes et ils aident à bien intégrer les établissements de jeunes, les associations sont bien des lieux d'apprentissage du vivre ensemble ; considérer comme un lieu spécifique où la citoyenneté est acquise, c'est un moyen d'insertion et acteur du mouvement social.

---

<sup>1</sup> Appel aux projets 2011, op, cite, P06.



*Deuxième partie*

*Etude pratique*

## *Chapitre IV*

### *Les modalités organisationnelles et l'insertion socioprofessionnelle*

Nous avons répartis ce chapitre en deux sections, dans la première section on va présenter les maisons de jeunes et les caractéristiques personnelles des enquêtés, et en deuxième section on va parler des modalités organisationnelles et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

## **Section 01 : présentation des maisons de jeunes et les caractéristiques personnelles**

Nous allons présenter les maisons de jeunes et les caractéristiques des responsables, à cet effet nous avons choisi 5 établissements de jeunes dans la wilaya de Bejaia dont on trouve (camp de jeunes et des sports de melbou, maison de jeunes de Melbou, de Souk El-tenine et d'Aokas, et complexe de proximité de Tichy) et nous avons interrogés 12 personnes au niveau de ces organismes.

### **I. Présentation des maisons de jeunes**

Il est à noter que les responsables de certaines maisons de jeunes, n'ont pas mis à notre disposition les documents nécessaires pour en prendre connaissance, raison pour laquelle, leurs présentations sont incomplètes.

#### **1) Campus sportif de proximité (CSP) Tichy:**

Le complexe sportif de proximité est située à 300 mètres de commune Tichy, limité au nord la mère méditerranée, au sud par « la polyclinique », au ouest l'hôtel « les hammadites », à l'est par l'école primaire « chahid Amir Abdelkader ».

Année de création : 2006

Année de la mise en service : octobre 2007

Surface : 3104M<sup>2</sup>

Capacité d'accueil : 500jeunes

## **2) Maison de jeune « Harriche Mohand » Aokas :**

La maison de jeunes « Harriche Mohand » d'une capacité d'accueil de 216 jeunes, avec une superficie de 1665 M<sup>2</sup> est située au centre de ville d'Aokas, elle est limitée à l'est par la Banque national d'Algérie et le siège de la daïra, à l'ouest par la route communale, au nord par la poste et au sud par le marché hebdomadaire.

L'établissement a connu maints changements et s'est vu assigné maintes missions depuis sa création par la direction de la jeunesse des sports. C'est ainsi l'ex CFJA (centre de formation de la jeunesse Algérienne) après l'indépendance devint successivement CEP (centre d'éducation populaire), puis FAJ (foyer d'animation de la jeunesse) avant de s'appeler définitivement maison de jeunes en 2005.

## **3) Maison de jeunes « Bouhired Said » souk el tenine :**

Destination Initiale : centre culturel

Année de création : 1982

Type de construction : dure

Année de mise en service : 1986

Superficie : 2475M<sup>2</sup>      superficie Bati : 680M<sup>2</sup>

Ex foyer de jeunes (FAJ) son siège était à l'école primaire 1964-1984, devint centre culturelle qui suit la direction de la culture, après devint une maison de jeunes par la direction de jeunes et des sports.

Cession définitive des centres culturel par les communes au profit du ministère de la jeunesse et des sports par le décret N° 24/87 du 16/07/1987

## **4) Maison de jeunes de Melbou :**

La maison de jeunes de Melbou d'une capacité d'accueil de 250 jeunes, est réalisée dans le cadre des plans communaux de développement. Elle à été cédée dans le cadre des jeunes et des sports par la délibération de l'APC portant N°40.07 du 19.02.2007.

### **5) Camp de jeunes et des sports de Melbou :**

Camp de jeunes et des sports se situe au niveau de littorale de la commune à une distance de 100M. Il est limité à l'est par l'APC, à l'ouest les espaces verts et résidences privées, au nord par la mer méditerranée et au sud par la rue menant vers Jijel.

Le camp de jeunes à été mis en service en 2010, au profit de l'organisation de l'université d'été des jeunes talents sportifs. Sa capacité d'accueil est de 320 lits dont 120 dans un dortoir en dur et 200 sous toiles, il prend en charge le volet tourisme éducatif de jeunes. Ils disposent notamment d'espace récréatif à l'image de théâtre de verdure.

L'établissement d'accueil chaque année environs 1000 jeunes et enfants prévenant de différents Wilaya, sa situation géographique lui permet de développer plusieurs activités notamment.

## II. les caractéristiques personnels des enquêtés

**Tableau N°01 : la répartition des enquêtés selon l’âge**

L’âge de l’enquêté	F	%
28-34	06	50%
35-41	03	25%
42-48	02	16.66%
49 et plus	01	8.33%
TOTAL	12	100%

On constate d’après ce tableau que l’âge des enquêtés varié entre 28 et 65ans sont répartie en 4 catégories. La première est la catégorie de jeunes qui variés entre 28ans et 34ans cette catégorie est de loin celle qui prédomine dans notre échantillon avec une fréquence de (06), cette catégorie de jeunes est fraîche, motivée et prête à assumer des responsabilités.

Ensuite viens la catégorie de 35ans à 41 ans avec une fréquence de (03), suivi de la catégorie d’âge de 42ans à 48ans avec une fréquence de (02), ils ont acquis une expérience dans leurs vie professionnelle, ils ont déjà travaillé dans plusieurs fonctions au par avant soit comme éducateur, président d’associations ou bien vice président d’une ligue etc.

Enfin, en dernier lieu, on retrouve la tranche d’âge catégorie qui varie entre 49ans et plus d’une fréquence de seulement (01) c’est une personne âgé qui a eu un parcours professionnel bien rempli, il a en effet déjà occupé plusieurs postes et a travaillé dans diverses maisons de jeunes.

Après avoir effectué notre enquête, on peut dire que le personnel de ces établissements de jeunesse a des objectifs préalablement liés aux préoccupations des jeunes, est composé de personnes pleines de bonne volonté, prêtes à donner de leurs temps et à travailler pour l’épanouissement culturel, professionnel et intellectuel de

ces jeunes, prêtes à les motiver, les encourager et les guider pour la réalisation de leurs objectifs dans tout les domaines.

**Tableau N°02 : la présentation de la population d’enquête selon le niveau d’instruction**

Niveau d’instruction	F	%
Moyen	01	8.33
Universitaire	11	91.66%
TOTAL	12	100%

Ce tableau si dessus démontre qu’il y a deux niveaux d’instruction distincts. On a d’un coté des personnes qui ont fait des études supérieures et qui ont un niveau d’instruction, dit universitaire, avec une fréquence de (11), on trouve ceux qui ont effectué une formation spécialisée dans « l’éducation des jeunes » après l’obtention de leur diplôme universitaire, car avant de commencer à exercer un poste dans une maison de jeunes ; il est avant tout obligatoire de suivre une formation spécialisée dans « l’éducation ».

D’un autre coté, on trouve un niveau d’instruction, dit moyen, avec une fréquence de (01), c’est un niveau qui est certes bas comparé au nombre d’années d’études effectuées par la première catégorie, mais cette personne possède des capacités professionnelles assez élevées car c’est une personne assez âgée appartenant à la vieille génération réputée pour ces compétences intellectuelles et professionnelles.

On déduit qu’il ya trois types de formations, la majorité ont suivi des formations professionnelles, d’autres spécialiser dans « l’éducation des jeunes » et celle d’engager prioritairement des personnes qui ont un bagage intellectuel et professionnel.

**Tableau N°03 : la répartition des enquêtés selon leurs expérience au niveau des maisons de jeunes**

L'expérience	F	%
oui	10	83.33%
non	02	16.66%
TOTAL	12	100%

D’après le tableau ci-dessus, on déduit que la plupart des enquêtés ont déjà exercé dans des maisons de jeunes et /ou avec des associations avec une fréquence de (10).

Les encadreurs, grâce à leur expérience, parviennent à déceler les préoccupations des jeunes dont ils ont la charge et les orientent selon leur niveau d’instruction, vers les sections existante dans le centre. Un programme préalablement élaboré pour chaque activité.

Ceux qui n’ont pas travaillé au par avant dans une maison de jeunes avec une fréquence de (02) il s’agit de nouveau recrues, ils viennent juste de terminer leurs études universitaire. D’après nos enquêtés ils font des efforts pour y arriver et à bien s’intégrer car ils essayent d’apprendre selon les anciens.

On comprend que d’après ces témoignages ; l’expérience joue un rôle important pour la réalisation du processus d’insertion socioprofessionnelle des jeunes, la promotion est toujours liée à la question d’expérience, la réglementation privilège les éléments expérimentés pour assurer un poste de responsabilité et parvenir à la réalisation des objectifs tracés au préalable par l’établissement de jeunes.



**Tableau N°04: les poste occupés par les enquêtés**

Poste occupé	F	%
Directeur	05	41.66%
Educateur	03	25%
Président d’association	02	16.66%
Conseiller	01	8.33%
Gestionnaire	01	8.33%
TOTAL	12	100%

On constate dans ces catégories des directeurs avec une fréquence de (05), ils occupent un poste de responsable, c’est eux qui s’occupe presque de toutes les tâches au niveau de la maison de jeunes que ce soit dans l’animation de l’équipe, les relations avec les différentes partenaires, gérant de la sécurité physique et affective des enfants etc., ayant un but précis est de réussir à développer le mode de vie des jeunes qui intègrent l’organisme.

Une catégorie d’éducateur avec une fréquence de (03), ils apprennent aux jeunes différentes activités selon leurs spécialités.

On trouve les présidents d’associations (chaque associations est composé d’adhérent) avec une fréquence de (02), leur but principal est de défendre les droits des jeunes et de les aider à obtenir tout ce dont ils ont besoin pour la réalisation de leurs projets et leur assurer une véritable insertion socioprofessionnelle avec les moyens qu’ils disposent.

Un conseiller avec une fréquence de (01) qui occupe un poste dans le PIJ qui s’en charge de l’information et de l’orientation des jeunes.

En dernier lieu, un gestionnaire avec une fréquence de (01) qui est responsable de la régulation des dépenses et des recettes de la gestion matérielle et administrative.

On déduit, que la nature de travail qui se fait au niveau des établissements de jeunes est multifonctionnel c'est-à-dire on trouve plusieurs spécialités (directeurs, encadreur, animateur, conseiller etc.), différentes collaborations avec le monde extérieur exige à faire parvenir des acteurs comme présidents d'association.

## **Section 2 : les modalités organisationnelles et l'insertion socioprofessionnelle**

Dans cette section, nous allons parler des modalités organisationnelles existante au niveau des maisons de jeunes, à fin de comprendre comment leur organisation on fait pour assurer une insertion socioprofessionnelle

### **I. Les modalités organisationnelles**

**Tableau 05: les moyens organisationnel des maisons de jeunes**

moyens organisationnel	F	%
Moyens matériel	12	54.54%
Moyens humains	10	45.45%
TOTAL	22	100%

En générale nos enquêtés nous affirme que les moyens humains et matériel sont indispensable, dont on trouve les moyens matériel avec une fréquence de (12) chaque activité à ces propres moyens (des tableaux, des machines à coudre, des ordinateurs, imprimantes, les instruments de musique etc.), des infrastructures (salles, terrain du sports etc.), les moyens humains avec une fréquence de (10) les membres de personnel pédagogique (directeur, gestionnaires, éducateurs, animateurs, conseillers)

Nos enquêtés disent que chaque début d'année ils font porte ouverte ; tout le monde a le droit d'intégrer la maison de jeunes, dans chacune d'elle organise des activités, qui se font par rapport à l'espace (disponibilité des salles), et tout est organisé par un programme d'établissement par exemple pour les écoliers pendant

l'année scolaire ; ils leurs organisent un programme selon leurs disponibilités et en les trouve souvent Mardi après midi et le week-end (vendredi et samedi).

L'organisation ouvre ces portes du matin de 09 H à 22 H ; pendant les trois saisons (hiver, printemps, automne), durant l'été de 09H jusqu'à 00H00, le soir ils passent leur temps d'après eux dans le foyer de jeunes (des loisirs, des jeux ou bien regarder un film, faire une projection etc.)

On constate, que le travail et le programme de jeunes au niveau des établissements de jeunesse sont permanents, il s'agit d'un travail continu ouvert toute la semaine, le week-end oblige d'avoir plus de matériels et d'encadreur, car les jeunes qui ont l'habitude de fréquenté ces organisations, ont besoin d'être pris en charge ce qui fait que ces établissements ont besoin d'adoptés plus de stratégies, politiques, activités à l'insertion des jeunes.

**Tableau N°06 : les stratégies utilisées par les maisons de jeunes pour une insertion socioprofessionnelle**

stratégies	F	%
Activités	08	40%
Etablir des relations	05	25%
Faire appel à des associations	05	25%
autre	02	10%
TOTAL	20	100%

On constate que les activités font partis des stratégies d'insertion de jeunes avec une fréquence de (08), d'après nos enquêtes chaque début d'année ils organisent des portes ouvertes relatives aux activités culturelles, artistiques et sportives qui sont bien sûr permanentes, qu'elles dispensent le long de l'année, un sondage se fait pour voir les activités demandées par les jeunes ce qu'ils préfèrent le plus, s'il ya les moyens de réalisation de ces activités pour les mettent à leurs

disposition si non les responsables les orientent et leurs proposent d'autres activités qui leurs semble intéressante.

Selon nos enquêtés, Leurs animateurs tolèrent la « spontanéité » des jeunes et ils évitent d'interdire de façon abusive les espaces autorisés d'activités ou de jeux, ils transmettent des « savoirs » et « savoir faire », ce mode d'intervention est structurant pour un jeune, lui permet de sentir que les adultes s'intéressent à lui et de lui faire comprendre que la maison de jeune est chez lui, comme nous le confirme un de nos enquêtés : « il faut éviter d'interdire d'une façon abusive les lieux d'activités aux jeunes et de les sanctionnés ». Âge 44ans directeur.

En deuxième lieu on trouve « établir des relations » avec une fréquence de (05) , ici les enquêtés veulent dire qu' ils travaillent avec les jeunes, on les mettant à l'aise, en établissant des relations plus profondes pouvant même aller au volet social, rester à leur « écoute » sur la base d'une « relation de confiance », qui sont établis auprès de cette frange sociale. Ils les orientent, les conseillent avec gentillesse et les respectent quelque soit leur âge et leur niveau pour éviter leur rejet, surtout s'ils sont mal acceptés par la société.

En dernier lieu, on trouve une stratégie de faire appel aux associations avec une fréquence de trois (03), pour inculquer le sens de relation et de partage. Toutes les stratégies qu'on a cité au paravent sont indiquées plusieurs fois par nos enquêtés.

On trouve deux autre stratégies avec une fréquence de (02), la première s'agit d'une façon où on peut intégrer un jeune en dehors de l'établissement, dont un de nos enquêté nous l'à affirme « *à chaque fois on trouve un garçon qui se drogue en dehors de notre établissement âgé de 16ans, il nous harcèle souvent et ce que j'ai fait j'ai essayé de lui parler gentiment ; je lui ai montré toutes les activités existantes pour qu'il fasse un choix, finalement il a intégré notre maison de jeune* ». Âge 28ans, conseiller.

Cette façon de faire est une stratégie efficace qui à intégré pas mal de jeunes, cela montre aussi que le personnel pédagogique aime sincèrement leur travail.

Le deuxième enquêté, nous a parlé d’une stratégie de « porte à porte », lors de la création de la nouvelle section qui s’agit de l’alphabétisation «l’acquisition des connaissances et des compétences de base, de lecture et d’écriture »la plupart des hommes ne laissaient pas leurs femmes s’inscrire, dû à la nature de la société Algérienne (valeurs, traditions, appartenance etc.) exige aux maisons de jeunes d’adopter des stratégies de sensibilisation pour remédier à cette contrainte, ils ont trouvé comme moyen de faire le porte à porte, d’aller au près de chaque maison du village pour expliquer à leurs famille l’utilité de participer et de suivre des cours d’alphabétisation, au final ils ont pu intégrer 150 femmes

On déduit alors que de bonnes stratégies sont établies pour une meilleure insertion des jeunes, car il s’agit d’une catégorie vulnérable qui ont besoin d’une prise en charge efficace, l’insertion socioprofessionnelle à besoin de réaliser plus de stratégies comme les deux dernier citer par nos enquêtés.

**Tableau N°07 : le but de faire appel aux différents secteurs**

secteurs	f	%
APC	11	29.41%
DJS	10	23.52%
Les autorités communales	10	32.35%
autres	5	14.70%
TOTAL	34	100%

On constate que les maisons de jeunes font appel à l’APC avec une fréquence de (11), pour les moyens matériels comme : transports l’ors des sorties, des excursions, cadeaux pour valorisés et encourager les jeunes l’ors des concours, tournois, sacs poubelles pour le volontariat.

Ceux qui font appel à la DJS avec une fréquence de (10), interviennent avec des moyens matériels tout dépend du besoin par rapport aux ateliers, car certaines activités demandent plus que d’autres.

En troisième position on trouve que les maisons de jeunes sollicitent les autorités communales (polices, pompiers) avec une fréquence de (08), pour la sécurité des jeunes surtout quand il s'agit des grandes festivités pour réussir les opérations occasionnelles.

Les autres secteurs avec une fréquence de (05), dont on trouve aussi d'autres directions (direction de la santé, moudjahidine, direction de la culture) ; les deux premiers participent à des conférences (journée de santé, fléaux sociaux, programme d'information, des tables rondes) pour faire participer le secteur et la sensibilisation, l'information de chaque couche juvénile, la troisième direction par des pièces théâtrales, célébration des événements culturels (les arts traditionnels, exposés artisanaux, yennayer le 12 janvier), religieuses (Mouloud, Achouraa, 1<sup>er</sup> Mouharam etc.) en présentant des plats traditionnels pour faire connaître les traditions et la culture de la région à la jeunesse.

On constate, que d'après nos enquêtés, la réglementation adoptée par la DJS et l'ODEJ travaillent avec les objectifs des maisons de jeunes, la question de la jeunesse est un phénomène national, ne concerne pas juste ces établissements même d'autres secteurs contribuent avec différents moyens qui se complètent, et réussissent diverses opérations de sensibilisations et d'informations concernant la jeunesse.

## **II. insertion socioprofessionnelle des jeunes**

**Tableau N°08 : les moyens d'insertion socioprofessionnelle des jeunes.**

Insertion socioprofessionnelle des jeunes	F	%
Le point d'information	12	52.17%
Programme d'information	11	47.82%
TOTAL	23	100%

On constate d'après le tableau ci-dessus l'insertion socioprofessionnelle au niveau des maisons de jeunes se fait par le « point d'information » avec une fréquence de (12), chaque maison de jeunes dispose d'un point d'information de jeunes, d'après nos enquêtés il s'agit d'un espace d'accueil et d'échange, pour tous ceux qui ont besoin d'un service d'un renseignement qui permet à toute catégorie d'âge de trouver de divers informations et/ou dans tous secteurs possibles (études, formation, orientation etc.)

Les responsables de PIJ font des affichages (formation professionnelle, le recrutement etc.), un de nos enquêtés nous a déclaré « on affiche tout ce qui concerne les formations et offres d'emploi, car nos jeunes ignorent les affichages collés aux murs de la rue ». Âge 29, conseiller.

En deuxième lieu, on trouve les programmes d'information (débat, conférences) avec une fréquence de (11), sur les institutions de jeunes (ANEM, ENSEJ, ANEM, CFPA etc.) pour mettre un système de communication et de formation ouvert à fin de faire rapprocher les jeunes de ces dispositifs d'insertion socioprofessionnelles.

D'après nos enquêtés ce genre de programmes se fait par un discours simple et facile avec toute sincérité, pour attirer les jeunes, c'est un moyen qui permet de leur transmettre un message et de les mettre au courant des institutions d'insertion socioprofessionnelle.

On déduit, que dans les maisons de jeunes on trouve une insertion socioprofessionnelle qui se réalise par deux éléments soit par les semaines d'information et de sensibilisation ou bien par PIJ implanté au niveau de ces organismes, à l'échelle des priorités des jeunes Algériens dont on trouve que le travail et la recherche d'emploi ainsi que les formation constitue la priorité majeure des jeunes.

D'après cette enquête effectuée, les cinq (05) maisons de jeunes entreprennent des actions multiformes visés à répondre d'une manière concluante et prévenue aux besoins de la jeunesse, à travers la prise en charge de leurs temps libres par la pratique des activités de loisirs éducatifs qui ont un impact sur leur vie socioprofessionnelle, par une orientation et d'une information utile. Le volet information revêt un intérêt nodal dans leurs stratégies cela en égard au rôle déterminant qu'il ne cesse de jouer en faveur des milieux juvéniles, en partenariat avec des associations agissant, constitue un axe particulier dans le programme élaboré à l'indicateur de la jeunesse et leurs actions. D'après nos enquêtes faire appel à d'autre secteurs est une nécessité dans le cadre de la considération des projets établie préalablement, on peut dire que les modalités organisationnelles utilisées par ces maisons de jeunes répond à une véritable insertion socioprofessionnelle des jeunes.



# Chapitre V

## Sensibilisation sociale

## Chapitre V

---

Nous avons scindé ce deuxième chapitre en deux sections, dans la première on parle du personnel pédagogique et des difficultés organisationnelles de ces cinq (05) établissements de jeunes, dans la deuxième section nous allons aborder les activités existantes au niveau de ces organismes et leur collaboration avec les associations à l'insertion des jeunes.

### **Section01 : Gestion et encadrement du personnel pédagogique et difficultés rencontrés au niveau de cinq maisons de jeunes**

Dans cette partie, nous allons présenter les infrastructures qui sont mise à la disposition des jeunes, le personnel chargé des activités et sa qualification, de l'organisation en générale de ces maisons de jeunes et les difficultés organisationnelles rencontrés.

#### **I. Gestion et encadrement du personnel pédagogique**

**Tableau N09 : suffisance des infrastructures des établissements de jeunes.**

Suffisance d'infrastructures	F	%
oui	09	75%
non	03	25%
TOTAL	12	100%

D'après le tableau ci-dessus on constate que les infrastructures dites suffisante avec une fréquence de (09) et d'après nos enquêtés celle de bases sont mise à la disposition des jeunes : des salles (une salle des fêtes pour plus de 200 places, salle de sports polyvalent , salle d'activités féminines ...) avec créneaux d'horaires pour chaque activités, Grand hall pour expositions, une cafétéria (tv, jeux de loisirs, Playstation...), des ateliers (des arts plastiques, initiations informatique...), une bibliothèque.

On trouve la direction, services pédagogiques (encadreur, animateurs, conseillers).

## Chapitre V

---

D'après notre enquête, une des maisons des jeunes est bien équipée : on y trouve une auberge à capacité d'hébergement de 250 personnes, servant aussi de centre de vacances et un parking.

Les infrastructures restent insuffisante avec une fréquence de (03), un de nos enquêtés nous déclare « *pour mettre en place une insertion des jeunes, on demande toujours plus d'infrastructures pour faire sortir les jeunes des fléaux sociaux, de la routine* ». Âge 34, directrice.

Car certaines maisons de jeunes n'ont pas de terrain de football ; pour organiser un tournoi de football par exemple, le directeur est contraint de prendre rendez-vous chez les chefs d'autres établissements de la localité, même chose pour la natation, ils arrangent des rendez-vous une fois par hasard.

La plupart des infrastructures sont disponible, ce pendant il est souhaitable de réaliser d'autre pour sensibiliser plus de jeunes à participer aux différentes activités.

**Tableau N10: la charge des activités**

La charge des activités	f	%
Le directeur	11	35.48%
DJS	08	23.52%
ODEJ	08	23.53%
autres	05	16.12%
TOTAL	31	100%

D'après ce tableau on constate que c'est le directeur qui organise les activités avec une fréquence de (11) et élabore chaque année un programme pédagogique selon la disponibilité des salles et le nombre de jeunes inscrits.

L'ODEJ et la DJS avec une fréquence de (08), sont chargés de l'encadrement des activités des établissements de l'orientation et de l'information des jeunes tout ce qui peut les intéresser (emploi, formations, enseignements, sports,

## Chapitre V

---

tourismes...). D'après nos enquêtés, ces deux organismes programme certaines activités que les centres organisent suivant un plan d'action (activités socioculturelles, activités collectives, plan sportif...), en prenant toutes les dispositions et précautions nécessaires surtout pour celle devant se dérouler à l'extérieur de l'établissement.

Selon nos enquêtés, les maisons de jeunes ne disposant pas des moyens matériels et humains et informent par écrit la DJS et ODEJ ces derniers prennent en charge les activités proposées par les jeunes et ce conformément au programme adopté à l'insertion.

C'est tout le personnel qui s'en charge de ces activités avec une fréquence de (05), comme on la déjà mentionné que c'est le directeur qui prépare un programme et chacun de ce personnel prend en charge une activité selon leurs spécialités (animateur, encadreur, psychologue etc.).

De temps en temps les encadreurs qui préparent une activité, par exemple au niveau de chaque maison de jeunes, une psychologue fait des consultations et organise chaque semaine une cellule d'écoute, correspond à table ronde où ils discutent selon un thème précis (toxicomanie, la violence, tabagismes, échec scolaire...), aussi des séances destinées aux classes d'examens (5<sup>ème</sup> année, BEM, BAC), pour les préparés moralement les soutenir et les encourager.

On déduit que ces établissements ont la capacité et l'autonomie, d'organiser et de réaliser les activités demandées par les jeunes et que parfois l'ODEJ participe en mettant à leurs disposition les moyens en sa possession à fin d'obtenir les résultats escomptés.

**Tableau N°11 : répartition des subventions**

Répartition des subventions	F	%
Activités	10	35.71%
Moyen matériaux	09	32.14%
Autres	09	32.14%
TOTAL	28	100%

D'après ce tableau ci-dessus on constate que les subventions allouées par (ODEJ, DJS) sont réparties pour les activités avec une fréquence de (10), selon le nombre, la nature de l'activité et de la saison.

Pour les moyens matériels avec une fréquence de (09) d'après un bilan prévisionnel (produits pharmaceutiques, transports, les micros ordinateurs, papier bureautique, pianos, imprimantes etc.).

Autres avec une fréquence de (09), la DJS prend en charge les dispenses telles que les factures de l'électricité, la communication téléphonique, internet, les achats des prix ... les divers besoins des maisons de jeunes.

D'après nos enquêtés la répartition des subventions est faite selon un plan prévisionnel (selon leurs besoins, ce qui manque dans la maison de jeunes), des activités, de maintenance et d'équipements, et les matériels.

### II. Les difficultés aux quelles sont confrontés les établissements de jeunes

**Tableau N°12: Qualification du personnel pour réaliser une meilleure insertion des jeunes**

Le personnel est qualifié	F	%
oui	02	16.16%
non	09	75%
TOTAL	12	100%

Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus, d'après nos enquêtés qui ont répondu par un non, à la qualification du personnel avec une fréquence de (02), le personnel est en majorité d'universitaires et de fonctionnaires expérimentés qui arrivent à mieux gérer la situation.

Nos enquêtés pensent que le personnel, n'est pas qualifié avec une fréquence de (10), d'après eux les encadreurs ont une certaine volonté de réussir, mais ce sont des contractuels, une fois le travail métrisé et commencent à s'habituer, en fin de contrat ils quittent l'établissement. On procède alors à de nouvelles recrues que le directeur est obligé de les orienter, de les conseiller, un de nos enquêtés nous confirme : *«le recrutement et l'orientation des nouveaux recrues, s'agit d'une perte de temps* ». Âge 34, directeur, ce qui revient à dire que l'on retombe dans la routine.

Un de nos enquêtés nous l'a affirmé *« au sens sociale, ils sont compréhensifs, sociable avec différentes catégories d'âge, mais au sens professionnel manque du personnel permanent pour assurer un bon fonctionnement, et gagne du temps* ». Âge 44ans, directeur

Il s'agit des contractuels, des licenciés en (langue arabe, français, droit etc.), qui quittent leurs poste dès qu'ils trouvent un dans leurs spécialité, ils n'hésiteront pas à quitter la maison de jeunes ; donc recruter ceux qui ont suivis une formation

## Chapitre V

---

dans la spécialité d'éducation de jeunes pour pourvoir les postes vacants et travailler à plein temps.

On déduit, qu'il ya un manque du personnel au niveau des maisons de jeunes, malgré le faible effectif existant qui fourni de gros efforts pour gérer la situation.

**Tableau N°13 : les difficultés organisationnelles rencontrées**

Les difficultés organisationnelles	F	%
Manque du personnel	10	55.55%
L'obtention des subventions	05	27.77%
Manques d'infrastructures	03	16.16%
TOTAL	18	100%

On constate que le manque de personnel représente une difficulté d'organisation avec une fréquence de (10), la majorité sont des licenciés du sexe féminin, contractuelles et des animateurs vacataires recrutées au niveau de l'ANEM, DAS (un contrat d'une année jusqu'à 3ans) ils ne sont pas permanent, 21heures de travail sont exigés par semaine par l'ANEM.

Ces licenciés, exercent diverses activités au sein d'une maison de jeunes, on a trouvé une licencié en langue arabe qui s'occupe des travaux manuels et de point d'information (PIJ) le poste étant vacataire, une psychologue qui est chargée du club vert, la répartition des tâches selon la disponibilité de la personne et non pas chacun occupe un poste tout au long de l'année selon sa spécialité.

Ce personnel qui est composé de licenciés, qui quittent leur poste pour une fonction dans leur domaine, car ils travaillent dans le cadre du près emplois.

D'après certain de nos enquêtés avec une fréquence de (05), avant l'année 2009 les directeurs des centres de jeunes achètent eux-mêmes le matériel dont ils ont besoin, et envoyaient les factures au MJS ou à l'ODEJ pour paiement, à partir

## Chapitre V

---

de cette même année ces institutions ont tout pris en charge les biens d'équipement, parfois délivré avec un retard de 06 mois, comme un de nos enquêtés nous déclare : *« avant 2009 c'était nous qui s'en chargeons du paiement du matériel avec sur bons de commande, après cette année nous sommes obligés d'envoyer une demande à l'ADJS pour la prise en charge. Malheureusement, la livraison nous parvient en retard »*. Âge

Un manque d'infrastructures avec une fréquence de (03), pour proposé plus d'activités et assurer une bonne insertion des jeunes.

D'près notre enquête on déduit d'après qu'il ya : un manque d'encadreur spécialiser ; d'infrastructures et que des moyens d'équipement sont livrés en retard.



### **Section02 : les activités des maisons de jeunes et la collaboration avec les associations.**

Dans cette deuxième section, nous allons parler des différentes activités pratiquées par les jeunes au niveau des établissements de jeunesse, qu'ils préfèrent le plus d'autres activités spécifiques à leur insertion.

#### **I. Les activités des maisons de jeunes**

##### **1. Les types d'activités existantes dans les (05) maison de jeunes :**

Durant l'enquête effectuée au niveau de ces cinq maisons de jeunes, on a pu établir la liste des activités programmées, à savoir :

- Les activités culturelles et de loisirs (arts plastique, arts dramatique, arts lyriques, musique, troupe de choral, les arts traditionnelles, musique moderne RAP, travaux manuels).
- Les activités de loisirs femmes (peinture sur soie, couture, coiffure, gâteaux)
- Les activités sportives (aérobic, karaté-do, kung-fu, tennis de tables, dance moderne etc.)
- Activités scientifiques (écologie, informatique)
- Cours de soutiens (arabe, français et des cours d'alphabétisation).

Activités comme l'activité scientifique (astronomie) et les cours de soutien (anglais), et l'activité sportive (football), n'existent que dans un établissement.

**Tableau N° 14: les activités préférées des jeunes et des associations**

Les activités	F	%
Loisirs femmes	11	24.44%
Cours de soutien	10	22.22%
Culturelles et de loisirs	09	20%
sportives	09	20%
scientifique	05	11.11%
TOTAL	45	100%

D'après notre enquête, on n'a constaté qu'aucune différence n'existe entre une maison de jeunes et une autre, car les jeunes se penchent généralement vers différentes activités, selon leurs choix et préférences, de même qu'on a trouvé quelque unes où le taux de participation des jeunes est un peu élevé dans certaines activités par rapport aux autres.

Les activités destinée aux femmes (gâteaux, couture, coiffure et esthétique) qui obtiennent un grand nombre avec une fréquence de (11), car celles n'arrivent pas à suivre des formations professionnelles au niveau du centre de formation professionnelles des adultes (CFPA) à cause de leur faible niveau d'instruction, ces maisons de jeunes accueille toutes femmes en leurs offrant les moyens nécessaires (moyens matériels et humains).

Pour les cours de soutiens au quels les jeunes participent avec une fréquence de (10), une de nos enquêtés nous l'à affirme « *mardi après midi et le week-end (vendredi et samedi) les maisons sont envahies avec un grand nombre de jeunes* »  
âge 38ans, directeur

D'après cet enquêté, de nos jours les parents ne peuvent pas satisfaire tout les besoins de leurs enfants, c'est une occasion et une opportunité pour ces jeunes d'être encadrés et de suivre des cours dispensés gratuitement par des licenciés en langues.

## Chapitre V

---

Les jeunes qui pratiquent les activités sportives, culturelles et de loisirs, sportive avec une fréquence de (09), ils préfèrent consacrer leur temps libre à des activités de loisirs ou sportives et ce, en dehors du cadre scolaire, tels que : tournois de football, théâtre, sorties pédagogiques et culturelles etc.

Les jeunes mineurs s'adonnent au théâtre, cette activité est non seulement attrayante mais aussi un moyen de développement de l'expression et d'incitation à l'écoute des autres.

D'après nos enquêtés, ces jeunes aiment également les jeux électroniques et de puzzle les quels leur permettent un bon développement des facultés mentales et intellectuelles, sans oublier le dessin à travers lequel les jeunes expriment leurs pensées.

Dans le cadre de loisir : les adolescents, influencés par la musique moderne (HIP-HOP) et ses instruments et par la danse moderne.

Dans le cadre formation : les activités scientifiques sont pratiquées avec une fréquence de (05), on trouve l'informatique activité en vers la quelle les jeunes se penchent pour diverses raisons, pour y découvrir le fonctionnement de cette nouvelle technologie, une attestation leur est délivrée à l'issue du stage.

Sans oublier l'activité « écologie », où les jeunes apprennent par fois à s'intéresser à l'environnement végétal par biais des associations. D'après nos enquêtés les adhérents à ce club bénéficient de cours théoriques et pratique qui leurs permettent de découvrir la valeur et l'importance de la plante dans la vie de l'homme. Ils organisent des sorties pédagogiques dont le but de mettre l'enfant en contact directe avec la nature (champs, forêts et autres espaces verts).

Un de nos enquêtés nous l'a affirme : *« des sorties pédagogiques sont organisées, assistés par un éducateur, les enfants apprennent à respecter les végétaux, allant de la petite graines jusqu'au grand arbre de forêt, ils ne cessent d'observer, toucher, sentir, planter, irrigué, entretenir et admirer la créature végétale dans toutes ses diversités »*. Âge 32ans, éducateur.

On constate que la majorité des activités sont pratiquées par les jeunes, les quelles s'intéressent beaucoup plus aux cours de soutien qu'aux autres activités d'où la participation est faible par un manque de personnel pédagogique.

### **2. Les activités spécifiques adoptées par les maisons de jeunes :**

D'après nos enquêtés chaque année les maisons de jeunes organisent des activités différentes de celles pratiquées d'habitude, selon un programme.

Il y a des activités de vacances :

- En Hiver : ils organisent des activités dès fois au niveau de l'établissement de jeunes (pièces théâtrales, des comédies musicales, tennis de table, prestidigitation etc.), comptabilité analytique, certaines activités sont organisées par la DJS (olympiades)
- An Printemps : les activités pendant cette période sont approximativement identiques tel que l'étude du milieu par exemple.

Dans une des maisons de jeunes, un thème relatif à la prévention routière a été programmé en collaboration avec les services de la protection civile et services de police et la localité, le thème de cette activité a pour objet un cours théorique portant sur les précautions à prendre, le code de la route etc.

- En été : diverses activités sont programmées : par exemple chaque année en « 1<sup>er</sup> juin » ils célèbrent la journée internationale de l'enfant sera préférable à toute assistance vu l'importance du sujet qui traite sur la santé et le bien être des enfants, la protection, l'éducation. Le « 16 juin » de l'enfant africain, les coalitions africaines de l'action mondiale contre la pauvreté de l'action simultanée pour marquer le coup pour la journée de l'enfant.

D'après nos enquêtés la saison estivale est importante, c'est une période où les jeunes créent des relations pour des sorties hors wilaya, échange est-ouest (Oran, Djemila), nord-sud (Biskra, Boussaâda), échange culturelle et artistique. Comme un de nos enquêtés nous confirme : « *la création, développement de liens à des fins culturelle, se fait par des jumelages* ». Âge 44, directeur

D'autres activités, comme les caravanes culturelles, camping dans des centres de vacances (CVL), animation, pour but le tourisme, la découverte, rencontres de l'environnement, connaître les différents sites touristiques, la culture et les coutumes de notre wilaya et du pays, des échanges d'idées entre les jeunes, des rencontres, interaction entre les jeunes et les associations.

Sans oublier les activités organisées pendant les fêtes religieuses par exemple pendant le mois de ramadhan ils organisent des fêtes, des tournois, animation de proximité ; et les journées culturelles accompagnés de différentes expositions.

On déduit que les maisons de jeunes, organisent des activités spécifiques durant les périodes de vacances (hiver, printemps, été), des rencontres inter wilayas, inter établissements, au niveau local et national pour des échanges culturels, c'est un moyen de découverte, un de nos enquêtés nous confirme : « *si on n'organise pas d'autres activités pendant les vacances, y'aura du mépris et les jeunes quitteront l'établissement* ». Âge 34ans, directeur. On comprend que sans changement, les jeunes quitteront l'établissement sans avoir atteint leur objectif visé à savoir l'insertion socioculturelle, l'une des raisons qui a mené la DJS, les établissements de jeunes à adopter d'autres activités.

### **3. L'impact des activités au niveau des établissements de jeunes sur l'insertion socioprofessionnelles des jeunes :**

Nos enquêtés nous affirment que les activités ont un impact sur l'insertion des jeunes, ceux qui ont intégré leurs maisons de jeunes ont réussi à s'éloigner des fléaux sociaux car ils occupent leurs temps libres, au lieu de rester dehors coller au mur ou de créer de mauvaises fréquentations ils pratiquent des loisirs « socioéducatifs » permettant à la fois d'assumer et d'éduquer le jeune, en lui transmettant des valeurs et des règles de vie en communautés, comme un de nos enquêtés nous le confirme : « *les activités pratiquées par les jeunes permettent de les éloigner des fléaux sociaux, car plusieurs d'entre eux qui ont réussi à oublier leurs vieilles habitudes ont intégré notre établissement de jeunes* ». Âge 28ans, attaché principal de l'administration.

## Chapitre V

---

D'après eux il ya eu des résultats surtout pour les femmes aussi, elles ont pus créées leurs propres commerces (salon de coiffure, gâteaux, couture etc.) avec des attestations délivrées par ces maison de jeunes, certaines femmes qui n'ont pas les moyens de réaliser leurs projets, la DJS à aidée pas mal de femmes à ouvrir leur locale.

Un de nos enquêtés nous déclare : « *une femme à ouvert un local pour les travaux manuels pour les enfants, avec l'aide de l'ENSEJ* ». Âge 28ans, attaché principale de l'administration.

Même avec l'aide de l'ENSEJ ils arrivent à crée leurs propre commerce, pour les autres femmes, travaillent au moins chez elles (à la maison) car elles ont un métier à exercer, et pour l'audiovisuel ils travaillent comme photographe.

On déduit que, multiples activités reste l'une des instruments les plus important qui constituent des stratégies d'insertion socioprofessionnelle, car ils peuvent permettre à la fois la possibilité de recensés les besoins socioprofessionnelle des jeunes et de trouver les solutions aux différents problèmes et fléaux sociaux qui caractérise la vie des jeunes.

### II. La collaboration avec les associations

**Tableau N°15: la collaboration avec les associations**

Collaboration avec les associations	F	%
oui	11	91.66%
Pas vraiment	01	8.33%
TOTAL	12	100%

On constate que nos enquêtés travaillent en collaboration avec des associations avec une fréquence de (10), la présence d'associations dans un secteur est primordial, que les établissements de jeunes ne doivent pas ignorer.

Un enquêté avec une fréquence de (01), nous dit qu'il ne travaille qu'avec une seule association. Une seule relation concernant les échanges d'activités ou la matière (produits, pièces théâtrales, salles d'informatique ou les salles pour faire des arts etc.) est établie.

On peut conclure, les établissements travaillent en collaboration avec les associations, servent de moyen de sensibilisation à l'insertion des jeunes.

**Tableau N°16: le but de travail en collaboration avec les associations**

But de collaboration	F	%
Moyen de sensibilisation	09	56.25%
Une nouvelle politique	07	43.75%
TOTAL	16	100%

D'après ce tableau ci-dessus, on constate que le but du travail avec les associations est un moyen de sensibilisation avec une fréquence de (09), car ils

## Chapitre V

---

attirent les jeunes de la communauté à pratiquer des activités de ces maisons de jeunes intégré, consiste à orienter les jeunes, à adhérer et à les accompagner dans plusieurs activités. Chaque association à son rôle principale ; par exemple les associations qui s'occupent des activités sportives (karaté, volley), des arts dramatiques, les associations socioculturelles organise des activités (musique, faire des compagnes, écologie etc.), d'autre associations qui s'occupent de volontariat (nettoyage des quartiers, des plages etc.), donner de l'information et de loisirs (organisation de fêtes, galas, des jumelages etc.). Selon les enquêtés les associations contribuent massivement pour réussir et à travers (conférences et débats sur rapportant aux maux sociaux, information sur différentes structures de jeunes, tournois, concours...).

L'autre but ; visé à travers le travail avec les associations, est une nouvelle politique avec une fréquence de (07), comme il a été dit précédemment il s'agit d'une stratégie, un de nos enquêtés nous dit « *bien sûr, qu'on fait appel aux associations, ça fait partie de nos stratégies, c'est un partenaire, sans lui, il n'y aura pas de structure de jeunes, tout travail se fait avec eux* » âge 35ans, directeur.

D'abord pour eux, la politique du secteur est vulgarisé par le biais des associations, ils arrivent à inciter beaucoup de jeunes et parviennent à les faire intégrer, ensuite ils fixent des objectifs avec les responsables de l'organisme en préparent des projets ensemble afin d'obtenir des subventions pour mettre tout les moyens nécessaires et il s'agit souvent de matériels.

Finalement on comprend que l'existence des associations est primordiale au niveau des maisons de jeunes, car tout se fait en partenariat pour concrétisation de l'insertion des jeunes.

D'après l'enquête effectuée, on constate qu'une maison de jeunes exerce d'après un programme annuel préétabli par l'ensemble du personnel de l'établissement (directeur, personnel pédagogique etc.). L'ODEJ et DJS n'interviennent que dans la programmation des activités devant se dérouler hors de l'établissement, plusieurs activités sont pratiquées par les jeunes selon leurs



## Chapitre V

---

préférences et leurs choix, en partenariat avec les associations qui sont un axe particulier pour la réussite du programme élaboré à l'intention des jeunes, on confirme que les activités ont un impact sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Le manque du personnel, d'infrastructures, et la livraison tardive du matériel nécessaire pris en charge par la DJS, entravant le fonctionnement de ces maisons de jeunes, pour y remédier la tutelle doit leur donner l'autonomie, programmer de nouvelles constructions, recruté un personnel suivant une formation dans « l'éducation des jeunes ».

*Présentation des  
résultats*

### Présentation des résultats de l'enquête :

L'étude effectuée au niveau des cinq (05) établissements de jeunes, nous a permis de recueillir des informations concernant notre sujet de recherche, comme elle nous a permis de répondre aux questions posées dans notre problématique, les modalités organisationnelles adoptées par ces établissements, comprendre comment se réalise l'insertion socioprofessionnelle à travers les différentes activités mises à la disponibilité des jeunes et le manque qui les empêchent de réaliser une véritable insertion socioprofessionnelle.

D'après les résultats de l'enquête on a constaté que la plupart de nos enquêtés ont acquis une certaine expérience dans leur vie professionnelle au niveau des établissements de jeunes avec une fréquence de (11) : ces établissements ont utilisés de différentes stratégies pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, réalisable à travers différentes activités (point et programme d'information) qui fournissent des informations sur tous les aspects de la vie professionnelle, éducationnelle des jeunes avec des moyens et méthodes appropriés.

« Établir des relations » avec les jeunes, avec une fréquence de (10), comme un de nos enquêtés nous déclare « *établir des relations avec les jeunes est notre meilleure façon de faire, pour arriver à les insérer au niveau de notre établissement* ». Âge 39ans.

Faire appel aux associations avec une fréquence de (09) : un travail de collaboration est un moyen de socialisation, de sensibilisation sociale qui offre un cadre d'expression plurielle, de développement d'une politique de gestion du temps libre des jeunes par l'amélioration des activités et développement de programmes d'animation de proximité en leur offrant de multiples espaces.

On constate aussi qu'ils font appel à d'autres secteurs (APC, DJS, autorités communales et autres) qui interviennent avec différents moyens (matériels, sureté, information des jeunes etc.) pour une meilleure réalisation de leurs projets.

Nous avons pu confirmer notre première hypothèse, les modalités organisationnelles adoptées par les cinq (05) établissements ont un impact sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

L'enquête nous a permis également de savoir quelles sont les infrastructures existante pour mettre en place une insertion des jeunes. D'après nos enquêtés certaines sont disponibles avec une fréquence de (09), et d'autres exercent avec les moyens en leur possession.

Quant à la charge des activités, le directeur participe avec une fréquence de (11), l'ODEJ avec une fréquence de (08), le personnel pédagogique avec une fréquence de (05), en organisant toutes celles qui leur semblent intéressantes à l'insertion des jeunes

D'après notre enquête, on a constaté trois (03) difficultés aux quelles les maisons de jeunes sont confrontées, la première : les infrastructures dites insuffisantes avec une fréquence de trois (03) pour mettre une place une meilleure insertion des jeunes. Ces enquêtés demandent plus d'infrastructures (terrains de football, plus de salles pour réaliser plus d'activités etc.).

La deuxième difficulté concerne les subventions tardives avec une fréquence de cinq (05), ils travaillent avec les moyens disponibles, certaines activités ne se déroulent pas convenablement faute de matériels, comme un de nos enquêtés nous déclare : « *certaines activités ne sont pas assurées vu le manque de matériels* ». Âge 34, directrice.

En troisième lieu, d'après nos enquêtés la difficulté majeure rencontrée qui empêche une meilleure insertion socioprofessionnelle, le manque et la non qualification du personnel avec une fréquence de (10) : un manque flagrants d'encadreurs au niveau de leur maison de jeunes. Un de nos enquêtés nous déclare : « *l'encadrement au sein des maisons de jeunes est amplement insuffisant, car il y a un grand manque de personnel pédagogique que nous voulons combler* ». Âge 44ans, directeur.

Nous avons confirmé aussi que la gestion et l'encadrement des maisons de jeunes de «Bejaia » connaissent des insuffisances engendrées par le manque de moyens au niveau du personnel pédagogique.

Finalement, l'enquête nous a permis de connaître toutes les activités existantes dont la plupart sont disponibles (les activités culturelles et de loisirs, scientifiques, loisirs de femmes, sportives et cours de soutien), au niveau de ces cinq (05) établissements de jeunes. Elles sont pratiquées par la plupart des jeunes selon leurs préférences, comme un de nos enquêtés nous l'a affirmé « *les jeunes adhèrent à toutes nos activités. Il y a toujours des préférences, pour certaines où le taux de participation est un peu plus élevé* ». Âge 36ans, encadreur

D'après notre enquête, on trouve que les activités spécifiques adoptées par les établissements de jeunes avec la collaboration des associations qui est un moyen de sensibilisation à l'insertion des jeunes est fréquente de (11) et aux concrétisations de leur projets d'une fréquence de (10). Un de nos enquêtés nous déclare : « *heureusement qu'il ya des associations partenaires qui activent avec les responsables de ces structures, autrement, il n'y aura ni activités à l'extérieur ni insertion socioprofessionnelle des jeunes* ». Âge 35ans, directeur.

On a pu constater que les établissements des jeunes ont établi un programme annuel des activités où sont incluses celles dites spécifiques qui se déroulent hors de l'établissement (sorties pédagogiques, conférences, concours, tournois, échanges culturels etc.). Les jeunes ayant suivi des formations de trois (03) mois et plus (informatique, audiovisuel, coiffure, gâteau etc.), auxquels sont délivrées des attestations de fin de stage, parviennent à s'intégrer dans le monde de travail, une de nos enquêtées nous l'a affirmé : « *c'est un grand plaisir pour nous nous de savoir que les jeunes ayant suivis des formations au sein de notre établissement occupent un emploi* ». Âge 35ans, directrice.

Enfin, notre troisième hypothèse est confirmée, les activités adoptées par les établissements des jeunes ont un impact sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

*Conclusion*

### **Conclusion**

La recherche que nous avons effectuée au sein des cinq (05) établissements de jeunes, nous a permis de connaître les modalités organisationnelles (stratégies, politiques, pratiques etc.) adoptées par ces établissements qui ont un impact sur le processus d'insertion socioprofessionnelle.

La maison de jeunes, joue un rôle important dans la réussite à l'insertion socioprofessionnelle de la jeunesse ; en effet, grâce à sa contribution par diverses activités (scientifiques, culturelles, loisirs, sportives etc.) elle permet aux jeunes d'avoir leur place dans la société.

Nous avons également constaté, que les établissements de jeunes travaillent en collaboration avec des associations lesquelles motivées par l'adhésion volontaire, projet de rassembler, occasion d'initiative, de citoyenneté (participer à la vie sociale et collective) pour le développement des projets d'animations de proximité, d'échange, de mobilité et de tourisme des jeunes par la mise en place de divers canaux, de découvertes, de culture et de l'opinion d'autrui.

D'autres secteurs (ODEJ, DJS etc.) interviennent avec différents moyens matériels et la programmation de certaines activités (sorties, conférences, débats etc.).

On déduit que ces établissements de jeunes fonctionnent difficilement avec les moyens matériels et humains existants, en effet, un manque important tel que les infrastructures (salles, terrain du sport etc.), manque de moyen financier et de la livraison tardive du matériel.

On a constaté que les activités demandées par les jeunes se réalisent selon la disponibilité des moyens matériels et humains. La majorité des activités concernant le loisir et la culture des jeunes ainsi que d'autres considérées comme activités de formations existent, car à l'issue de leurs stages, ces jeunes obtiennent des attestations (loisirs de femmes, informatique, audiovisuels etc.)

Donc différentes activités pratiquées par les jeunes ont un impacte sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Pour le bon fonctionnement des établissements de jeunes on propose :

- La couche juvénile est considérée comme une catégorie vulnérable a besoin d'aide et d'orientation, le mieux est d'adopter plus d'activités au niveau des établissements de jeunes pour une meilleure insertion socioprofessionnelle, par exemple : une activité scientifique qui nous paraît intéressante « astronomie » existe au niveau d'un seul établissement.
- De recruter plus de personnels pédagogiques spécialisés dans le domaine de « l'éducation de la jeunesse », qui puissent assurer leurs tâches convenablement, aptes à suivre les jeunes dans leur parcours au niveau des établissements.
- Organiser plus de programmes d'information (conférences, débats) qui touchent chaque catégorie de jeunes, car un programme qui se réalise une fois par mois au plus est insuffisant. Les maisons de jeunes doivent donc\$ assurer une collaboration avec les associations en organisant des programmes d'information une fois par semaine.
- Réaliser plus d'infrastructures, mettre en place les moyens matériels et humains pour un enrichissement d'activités et leur réalisation par rapport à la demande des jeunes.
- Les maisons de jeunes doivent travailler en collaboration avec plus d'association et pour quoi pas une association de femmes, celle si demeure rare dans notre pays, dans le cadre de développement du partenariat entre les établissements et les associations.
- Adopter plus de stratégies pour intégrer plus de jeunes, par exemple pour les maisons de jeunes loin des habitations, un transport communal doit être mis à leur disposition, pour les faire participer à leurs activités.

Dans cet ordre d'idées on propose à d'autres enquêteurs qui vont réaliser une recherche de terrain aux niveaux des maisons de jeunes de poser la question suivante : quel est l'impact de collaboration des établissements de jeunes avec les associations ?, Car tout travail ce fait avec les associations.



## *Les références bibliographiques*

# Les références bibliographiques

## 1. Les ouvrages :

- Assises Nationales de la Jeunesse, les actes, édition palais des nations, 10 novembre 1993.
- Bouchera Fridi Kessaï, référentiel des dispositifs de protection de l'enfance et de la jeunesse, édition barazakh, Alger, août 2010.
- Jean Guichard et Michel Huteau, Orientation et insertion professionnelle. Edition Dunod, Paris, 2007
- Marcel Pariat, Joël Allouche, Benayoun. Guide de l'insertion professionnelle et sociale, édition Dunod, Paris, 1998.
- Mouvements associatifs en Algérie, législation, démocratie et citoyenneté, édition Marinoor, Alger
- Pierre Courbebaisse, emploi, insertion et formation professionnelle, édition d'Uzès, Paris.

## 2. Revue et articles :

- Bulletin officiel de la jeunesse, du ministère de la jeunesse et des sports, N°01, de deuxième trimestre, 1992
- Article 4 du décret exécutif n° 89-13 du 14 Février 1989 portant création du Centre National, d'Information et d'Animation de la Jeunesse
- Note méthodologique N°02, relative à la mise en place de point d'information jeunesse
- Journal officiel de la république Algérienne n°02, 7janvier, 2007
- Bulletin trimestriel, institut national de santé publique, santé jeunes, dispositifs institutionnel, trimestre 1996, numéro 3, P03, PDF
- Freidberg. E, le pouvoir et la règle. Edition du seuil, Paris, 1993, p141, PDF.

- Règlement intérieur de l'office des établissements de jeunes, MJS, approbation du conseil d'administration session du 02/08/2009, Bejaia.
- Direction de la jeunesse et des sports, ODEJ, mission, organisation, fonctionnement.
- Arrête du 19juillet, ministère de la jeunesse, règlement intérieur du centre de vacances et de loisirs pour jeunes.

### 3. **Webographie :**

- R.humbert, formation de jeunes non scolarisés, Unesco, mai/décembre, Alger, 1962, P48 (PDF <http://unesdoc.unesco.org/images/008/001808/180825fb.pdf>).
- Brice Many, Jeunesse d'aujourd'hui et organisations de jeunesse de demain, Pensée plurielle, 2007/1 n° 14, p18 (PDF <http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle.2007-1.htm>)
- [www.mjs.dz](http://www.mjs.dz)
- [www.ANEM.dz](http://www.ANEM.dz)
- François.Dépelteau, la démarche d'une recherche en sciences humaines, de la question de départ à la communication des résultats, édition the boeck université, bruxelles, 2000, P162 5 (<http://books.google.dz>)
- <http://www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/social/directeur-de-structure-jeunesse>
- Nadine Poulet-Gibot Lecherc, droit administratif, sources, moyens, contrôle, 3<sup>ème</sup> édition, Bréal, 2007, P33. (<http://books.google.dz>).
- Mircea Vultur, observatoire jeunes et société, institut national de la recherche scientifique urbanisation ; culture et société, octobre, 2003, P07 (PDF <http://www.obsjeunes.qc.ca/pdf/replique-pdf>).
- Bouziane Sonia, les problèmes d'insertion professionnelle des diplômés tunisiens de l'enseignement supérieur : diagnostics d'une exclusion, édition université de LYON2, 2006-2007.P 14. (PDF

[http://doc.sciencespolyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2007/bouzaiene\\_s/pdf/bouzaiene\\_s.pdf](http://doc.sciencespolyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2007/bouzaiene_s/pdf/bouzaiene_s.pdf))

- <http://www.cnrtl.fr/definition/association>
- Hygin KAKAI, Contribution à la recherche qualitative, cadre méthodologie de rédaction de mémoire, Université de Franche-Comté, Février 2008.PDF ([http://www.cadrede.org/IMG/pdf/recherche\\_qualitative.pdf](http://www.cadrede.org/IMG/pdf/recherche_qualitative.pdf))
- S.Churchill, C.Depover, évaluation prototype du système d'éducation et de formation professionnelle, volume1, Unesco, paris, 1989, P58.PDF (<http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000855/085546fo.pdf>).
- Enseignement à travers le Web expérience de l'UFC, K.Khaled Kaid, M.Salim baba-Ahmed (PDF <http://www.mptic.dz/fr/img/pdf/8.pdf>)
- T.H.Elias, évaluation prototype du système d'éducation et de formation professionnelle, volume 2, UNESCO, 1988/1989, Alger (PDF <http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000855/085546fo.pdf>)
- Meraihi Hocine, rôle des établissements de jeunesse, dans la socialisation en Algérie, 2010. P140 PDF (<http://bu.umc.edu.dz/theses/psychologie/MER1265.pdf>)
- Guide d'associations nationales. (PDF [http://www.indh.gov.ma/fr/doc/Associations\\_locales\\_gestion\\_administrative\\_financiere.pdf](http://www.indh.gov.ma/fr/doc/Associations_locales_gestion_administrative_financiere.pdf))
- Kamel Rarrbo, L'Algérie et sa jeunesse, l'harmattan, 1995, P97. ([www.books.fr](http://www.books.fr))
- Supports pédagogique, Abdelkader Abid, initiation au montage d'un projet, Algérie, 2009, P40 (PDF [http://www.coe.int/t/dg3/pompidou/Source/Activities/MedNET/Manuel\\_montageprojet%20Fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg3/pompidou/Source/Activities/MedNET/Manuel_montageprojet%20Fr.pdf))
- Fiche technique de référence pour montage d'un projet associatif de jeune n° 01, ministère de jeunes et des sports, Algérie, 2011 (PDF [http://www.mjs.dz/media/telechargements/5/download\\_file/fiche\\_technique.pdf](http://www.mjs.dz/media/telechargements/5/download_file/fiche_technique.pdf))
- Appel aux projets 2011, ministère de la jeunesse et des sports, P30 (PDF <http://www.mjksar-ainsefra.com/fr/mjs/APPELAPROJETS2011.pdf>)

- Les métiers & diplômes professionnels relevant du sport et de l'animation, ministère de la santé de la jeunesse et des sports, France, novembre, 2007. PDF(  
[http://www.santé\\_jeunesse\\_sports.gov.fr/pdf](http://www.santé_jeunesse_sports.gov.fr/pdf))
- Hocine Meraihi, département de psychologie université Mentouri, Constantine, existe-il une politique de jeunesse en Algéri, PDF(  
<http://ojs.univ-tlemcen.dz/index.php/RLSHS/article/download/51/pdf>)
- Les dispositifs de la formation continue en Algérie, f§ondation européenne pour la formation, 2003, PDF  
([http://www.etf.europa.eu/pubmgmt.nsf/\(getAttachment\)/F5C9CA07EB671CDAC125701F004D732B/\\$File/MED\\_CVET\\_Algeria\\_03\\_FR.pdf](http://www.etf.europa.eu/pubmgmt.nsf/(getAttachment)/F5C9CA07EB671CDAC125701F004D732B/$File/MED_CVET_Algeria_03_FR.pdf))
- Journal officiel de la république Algérienne, N° 13, PDF  
(<http://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2013/F2013013.pdf>)
- Marcyan Yannick, l'orientation scolaire et professionnelle des étudiants de licence sociologique et de psychologie de l'université de Nancy 2 : contrainte sociales et structurelles, socialisation professionnelle et construction identitaire, septembre, 2001, P28, PDF ( [http://www.ove-national.education.fr/.../concours2001\\_1b\\_prix\\_ove\\_2001.pdf](http://www.ove-national.education.fr/.../concours2001_1b_prix_ove_2001.pdf)).
- Présentation des projets d'insertion des jeunes par le ministère de la jeunesse, Mounouna Foutsou, Berne, Janvier, 2009, P17,PDF  
(<http://www.camerounenmarche.cm/download/?lang=fr&strMode=getDoc&id=19>)

#### **4. Dictionnaires :**

- Gillet Ferréol, dictionnaire de sociologie, Armand colin, Montparnasse, 75006 paris, octobre, 2001
- Le robert Seuil, dictionnaire de sociologie, 1999
- Sylvie Mesure et Patrick Savidan, 1<sup>ère</sup> édition, presse universitaire France, Paris, 2006,



# *Les annexes*

# Guide d'entretien

## I. Informations personnelles :

- 1) Quel est votre âge ?
- 2) Quel est votre niveau d'instruction ?
- 3) Quel est votre état matrimonial ?
- 4) Avez-vous déjà travaillé au niveau d'une maison de jeunes ?

## II. Les modalités organisationnelles et l'insertion des jeunes :

- 1) Quels sont les stratégies utilisées au niveau de votre centre pour intégrer plus de jeunes ?
- 2) Quelles sont les modalités organisationnelles adoptées par votre centre pour réaliser une insertion socioprofessionnelle des jeunes ?
- 3) Faites-vous appel à des associations ? pour quel but ?
- 4) Est-ce que vous travaillez en collaboration avec d'autres secteurs ? les quels et pour quel but ?

## III. Gestion et encadrement du personnel pédagogique :

- 1) Avez-vous des infrastructures suffisantes pour assurer une insertion socioprofessionnelle des jeunes ?
- 2) Qui s'en charge de l'organisation des activités au niveau de votre maison de jeunes ?
  - Directeur
  - Le personnel
  - Une équipe d'encadrement
  - DJS
- 3) Quelles sont les difficultés que rencontrez-vous au niveau du centre ?
- 4) Avez-vous un personnel qualifié pour mettre en place une insertion socioprofessionnelle ?

## VI. les activités pratiquées au niveau des maisons de jeunes :

- 1) Quelles sont les activités existantes dans votre maison de jeune ?
- 2) Quelles sont les activités préférées des jeunes et des associations?
  - a- Les activités culturelles et de loisirs
  - b- Les activités scientifiques
  - c- Les activités sportives



d- Les activités de loisirs féminines

e- Cours de soutien

- 3) Organisez-vous des activités spécifiques pour une insertion des jeunes ?
- 4) Organisez-vous des activités en dehors de votre établissement ?
- 5) Est ce que les activités adoptés par votre établissement à un impacte sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ?